

# Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Dimanche 20 Decembre 2020 / N° 1017

Prix : 20



**DÉFENSE NATIONALE**  
**LES HONNEURS MILITAIRES AUX CHOUHADA DU CRASH DE LEUR HÉLICOPTÈRE**

**L'ALGÉRIE EST CONSIDÉRÉE COMME UNE TERRE DE « TRANSIT »**

**MIGRANTS : PLUS DE 3 170 MORTS EN 2020**



**MALGRÉ PLUS DE 90 000 RESTRICTIONS DE VOYAGE ET DE MOBILITÉ LIÉES AU CORONAVIRUS IMPOSÉES DANS LE MONDE ENTIER, DES DIZAINES DE MILLIERS DE PERSONNES CONTINUENT DE SE LANCER DANS DES VOYAGES DANGEREUX.**

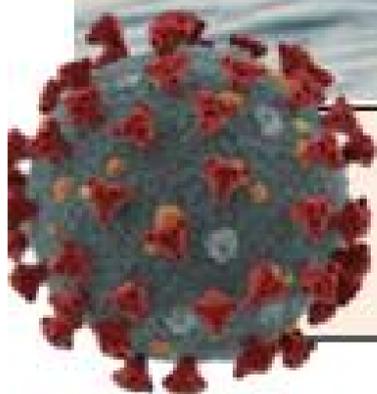
**Page 02**

**Coronavirus:**

**410 nouveaux cas, 382 guérisons et 12 décès ces dernières 24 heures**

**ELEVAGE BOVIN**

**L'Algérie suspend l'importation de génisses**



## L'ancien ministre de l'Intérieur Noureddine Yazid Zerhouni inhumé au cimetière d'El-Alia

L'ancien ministre de l'Intérieur, Noureddine Yazid Zerhouni, décédé vendredi à l'âge de 83 ans, a été inhumé samedi en milieu de journée au cimetière d'El-Alia à Alger. Les obsèques se sont déroulées en présence notamment du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, et du conseiller du président de la République, Abdelhafid Allahoum, des membres de sa famille et des proches. Noureddine Yazid Zerhouni est décédé

vendredi matin à l'hôpital militaire de Ain Naâdja à Alger, à l'âge de 83 ans des suites d'une longue maladie. Né en 1937 en Tunisie, il avait rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) au sein de laquelle il est devenu membre actif avant d'intégrer le ministère de l'Armement et des Liaisons Générales (MALG) qui était le service de renseignement de l'ALN. En 1958, il dirige, au sein du Front de libération nationale (FLN) la création de la direction de documentation et de recherches (DDR),

puis il est nommé pour diriger les services de renseignement de l'ALN. Il devient responsable, dès l'indépendance du pays, des services opérationnels de la sécurité militaire. En 1961, il fait partie de la délégation algérienne aux Accords d'Evian en tant qu'expert militaire. Après l'indépendance, le défunt a occupé plusieurs postes dont ceux de ministre de l'Intérieur et vice-Premier ministre, comme il a été ambassadeur d'Algérie dans plusieurs pays, notamment à Washington, Mexico et Tokyo. **A.E**

## Nouvelle filière et ouverture de 60 postes de doctorat à l'université des sciences islamiques

Soixante (60) postes de doctorat seront ouverts à l'université des sciences islamiques Emir Abdelkader de Constantine au titre de la saison universitaire 2020-2021 avec l'introduction d'une nouvelle filière, à savoir celle des "sciences de gestion", a-t-on appris samedi auprès de cet établissement d'enseignement supérieur. Ces postes pédagogiques liés à la formation en phase doctorale du troisième cycle du système LMD (Licence-Master-Doctorat) sont prévus dans 8 filières et répartis sur 20 spécialités, a déclaré à l'APS la responsable de communication de cette université, Asma Aliouche, précisant que l'accès à cette filière s'effectuera sur

la base d'un concours dont la date sera déterminée prochainement. Les postes de formation doctorale prévus cette saison, répartis sur 30 postes consacrés au domaine de la Chariâ et l'économie, seront ventilés sur 10 spécialités, tandis que 9 postes seront réservés à la filière des sciences de la gestion consacrée à la gestion du système de la finance islamique, la gestion des institutions de la Zakat et la gestion des biens wakfs, a-t-on expliqué. La même source a ajouté également que 12 postes de doctorat ont été affectés à la filière des lettres et la civilisation islamique qui ouvre droit aux spécialités des sciences humaines et sociales, la langue et la littérature

arabes. Pour rappel, 2.587 étudiants se sont inscrits à l'université des sciences islamiques Emir Abdelkader de Constantine au titre de cette nouvelle saison universitaire, dont 710 nouveaux bacheliers orientés vers les différentes spécialités proposés par cet établissement d'enseignement supérieur. A signaler que le mode d'enseignement à distance, appliqué depuis le 1er décembre dernier, a été renforcé par des cours dispensés en présentiel, et ce en application du plan de la tutelle relatif au respect du protocole sanitaire de prévention contre le nouveau coronavirus en vue de s'assurer de la réussite de cette nouvelle saison universitaire.

## RÉGLEMENTATION DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

### Les conditions et modalités d'exercice fixées par un nouveau décret

Les conditions et modalités d'exercice des activités et des professions réglementées soumises à inscription au registre du commerce sont fixées par un nouveau décret exécutif paru au Journal officiel n 73. Le décret a pour objet de modifier et de compléter certaines dispositions du décret exécutif n 15-234 du 29 août 2015. Ainsi, les nouvelles dispositions dispensent le postulant à l'exercice d'une activité ou d'une profession réglementée de joindre au dossier d'inscription au registre du commerce, une copie de l'autorisation ou de l'agrément requis, selon l'article 4 du décret. Toutefois, l'exercice effectif d'une activité ou profession réglementée est

subordonné à l'obtention de l'agrément ou de l'autorisation délivré par l'administration ou l'institution habilitée, stipule le nouveau texte. Pour ce qui est des activités ou professions encadrées par des dispositions législatives et nécessitant une inscription préalable au registre du commerce, le postulant est, dans ce cas, tenu de joindre au dossier d'inscription au registre du commerce, une copie de l'agrément ou de l'autorisation requis. Le décret stipule que l'activité ou la profession, doit comporter les éléments permettant, entre autres, d'identifier la nature et l'objet de l'activité ou de la profession à réglementer par référence, notamment à la nomenclature des activités écono-

miques soumises à inscription au registre du commerce et de fixer les conditions particulières requises pour l'exercice de l'activité ou de la profession. Il a été également précisé les conditions liées aux locaux professionnels, aux équipements techniques à utiliser et aux moyens techniques d'intervention nécessaires, au dispositif de procédures de contrôle. Aussi, le nouveau texte prévoit un cahier des charges fixant les obligations engageant la responsabilité de la personne physique ou morale bénéficiaire de l'autorisation ou de l'agrément et les sanctions administratives, en cas de défaillances. **A.A**

## Plantation de 4 ha d'arbres forestiers à Gdyl

Une opération de reboisement de 4 hectares s'est déroulée samedi à Oued Tedlou à la forêt de Tafrent dans la commune de Gdyl (Oran), dans le cadre du programme de réhabilitation du patrimoine forestier, a-t-on appris du chef de la circonscription des forêts d'Arzew. Karim Noureddine a déclaré que cette opération, encadrée par la conservation des forêts de la wilaya d'Oran et sa circonscription d'Arzew, vise la plantation de 4.000 arbres dans la région "Oued Ted-

lou". Ce site de reboisement est situé en dehors de la zone touchée par un incendie à la forêt de Tafrent le 6 novembre dernier et laissée pour une période de trois ans avant de régénérer son couvert végétal, a souligné M.Kaim. A Présent, 2.500 arbres de pin d'Alep ont été plantés sur une superficie de deux hectares et demi et 1 500 arbres de cyprès sur 1,5 ha, en collaboration avec l'association d'ornithologie et protection des animaux et de l'environnement et la fédération de wilaya des chasseurs ainsi

que les services de la daïra de Gdyl. Cette opération, à laquelle ont assisté des acteurs de la société civile, est la deuxième du genre au niveau de la circonscription d'Arzew où le 6 décembre en cours a eu lieu la plantation de 4300 arbres au niveau du Djebel K'har (Montagne des lions) dans la commune de Hassi Benokba. Elle est la 5e du genre dans la wilaya depuis le lancement de la campagne de reboisement au niveau des forêts d'Oran depuis un mois et qui se poursuivra jusqu'à mars prochain.

## CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE JUDO (3E JOURNÉE)

### Les Algériens décrochent 4 médailles (3 argent, 1 bronze)

La sélection algérienne de judo a remporté quatre médailles (3 argent et 1 bronze), à l'issue des épreuves de la 3e journée des championnats d'Afrique de la discipline, disputées samedi à Antananarivo (Madagascar). Les médailles d'argent ont été décrochées par Sonia Asselah (+78 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg) et Mohamed Sofiane Belrekaa (+100 kg), qui se sont tous inclinés en finale contre respectivement la Camerou-

naise Vanessa Mballa Atangana, l'Egyptien Abdelakher Hatem et le Sénégalais Ndiaye Mbaniek. Le bronze est revenu à Kaouther Ouallal (-78 kg), vainqueur aux repêchages de la Tchadienne Daniela Guidione. Après trois journées de compétition, la moisson de l'Algérie s'élève à 6 médailles (1 or, 3 argent et 2 bronze). Vendredi, la sélection nationale avait décroché deux médailles, dont le titre africain d'Amina Belkadi dans la caté-

gorie de -63 kg. De son côté, Fethi Nourine a remporté le bronze dans la catégorie -73 kg. La quatrième et dernière journée des championnats d'Afrique, prévue dimanche, sera consacrée aux épreuves par équipes mixtes. Au total, 125 athlètes seulement (75 hommes et 50 dames) représentant 32 pays, prennent part aux joutes d'Antananarivo, qualificatives aux jeux Olympiques de Tokyo.

## Le Président Tebboune reçoit un appel téléphonique de son homologue français, Emmanuel Macron

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, samedi matin, un appel téléphonique de son homologue français, Emmanuel Macron, qui a pris des nouvelles de son état de santé et l'a informé, par la même occasion, que le rapport sur le dossier de la Mémoire, confié à l'historien Benjamin Stora, sera fin prêt en janvier prochain, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, samedi matin, un appel téléphonique du président de la République française, M.

Emmanuel Macron, qui a pris des nouvelles de son état de santé", précise le communiqué, ajoutant que "le Président Tebboune a remercié chaleureusement son homologue français pour l'intérêt qu'il lui a témoigné depuis son transfert médical en Allemagne, et lui a souhaité à son tour un prompt rétablissement".

Lors de cet entretien téléphonique, M. Macron a informé le Président Tebboune que le rapport sur le dossier de la Mémoire, confié à M. Benjamin Stora, sera fin prêt en janvier prochain, souligne la même source.

Les deux chefs d'Etat ont convenu de reprendre contact, début 2021, pour aborder nombre de dossiers et de questions d'intérêts communs, notamment les questions régionales et la situation en Libye, au Mali et au Sahara occidental, conclut le communiqué la Présidence de la République.

## Une réunion entre le wali et les propriétaires de minoteries pour aplanir les difficultés

Une réunion de concertation sera organisée courant de cette semaine entre le wali de Tizi-Ouzou et les propriétaires de minoteries afin de discuter des difficultés rencontrées, a-t-on appris samedi du président de la Chambre locale de commerce, Lakhdhar Madjene. La première réunion tenue la semaine dernière a regroupé la Chambre locale de commerce, des représentants des minoteries de Tizi-Ouzou et le wali durant laquelle ont été exposées "les difficultés rencontrées par les minoteries avec certains services de la wilaya" à savoir, les impôts, l'agriculture et le commerce. Et c'est lors de cette rencontre qu'il a été décidé de tenir cette semaine "une autre rencontre avec les trois services pour essayer d'aplanir ces difficultés et permettre à ces unités industrielles de produire davantage", a indiqué la même source. Parmi ces difficultés M. Madjene cite "l'approvisionnement de ces minoteries à hauteur de 40% seulement de leur quota en blé, ainsi que leur soumission à certaines taxes, TVA et TAP (Taxe sur l'activité professionnelle), dont elles sont exonérées par la réglementation en vigueur". A ce propos, a-t-il souligné, "certaines de ces minoteries ont déjà fait l'objet de redressement fiscal alors qu'elles n'ont jamais été avisées quant à leur assujettissement au paiement de ces taxes". La wilaya de Tizi-Ouzou compte une dizaine de minoteries à savoir neuf (9) unités privées et une seule relevant du secteur publique.

## Le Premier ministre en visite de travail dimanche à Médéa

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, effectuera aujourd'hui une visite de travail dans la wilaya de Médéa, où il donnera le coup d'envoi officiel de la rentrée professionnelle 2020-2021, ont indiqué les Services du Premier ministre samedi dans un communiqué. "Le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad effectuera demain, dimanche 20 décembre 2020, à la tête d'une délégation ministérielle, une visite de travail dans la wilaya de Médéa où il donnera le coup d'envoi officiel de la rentrée professionnelle 2020-2021 et inspectera nombre de projets à caractère social et de développement", précise la même source.

**A.A**

## L'ALGÉRIE EST CONSIDÉRÉE COMME UNE TERRE DE « TRANSIT »

## Migrants : plus de 3 170 morts en 2020

Malgré plus de 90 000 restrictions de voyage et de mobilité liées au coronavirus imposées dans le monde entier, des dizaines de milliers de personnes continuent de se lancer dans des voyages dangereux.

Le projet des « Migrants disparus » de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a révélé que 3 174 migrants qui sont décédés le long des différents itinéraires migratoires dans le monde cette année. Il s'agit d'une baisse de près de 2 000 morts par rapport aux 5 327 décès recensés par l'OIM en 2019. Quid des migrants en Algérie ? Il faut noter qu'il était difficile de donner des chiffres exacts sur le nombre de migrants en situation irrégulière en Algérie. Mais, selon le ministère de l'Intérieur, il y aurait en moyenne 500 migrants irréguliers qui entrent en Algérie chaque jour. Idem pour Paolo Giuseppe Caputo, chef de mission de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Alger, qui affirmait qu'« une moyenne de 500 personnes entrent chaque jour de manière irrégulière sur le territoire algérien », citant les autorités algériennes. « Il n'y a pas de données officielles ou d'estimation disponibles, s'agissant des migrants en situa-

tion irrégulière », selon l'OIM. Aussi bien les autorités algériennes que les experts interrogés n'ont pas pu fournir de source validant l'information selon laquelle 500 migrants entrent chaque jour en Algérie. Toutefois, le projet des « Migrants disparus » de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ne mentionne aucun décès en Algérie. Du reste, dans le monde, il s'agit d'une baisse de près de 2 000 morts par rapport aux 5 327 décès recensés par l'OIM en 2019. « Le fait que des personnes continuent à faire ces voyages malgré la nature sans précédent des restrictions à la mobilité souligne la nécessité de disposer d'options de migration plus sûres, légales et prévisibles », a indiqué l'OIM. Bien que le nombre total de personnes ayant perdu la vie cette année soit inférieur à celui des années précédentes, certains itinéraires ont connu une hausse du nombre de décès. C'est le cas de la route menant des côtes ouest-africaines aux îles Canaries, en Espagne. Selon l'OIM, au

moins 593 personnes mortes sur cette voie périlleuse de l'Océan atlantique, contre 210 en 2019 et 45 en 2018. Au total, quelque 1 773 migrants sont morts cette année sur les différentes voies européennes dont la Méditerranée. Ce qui représente la majorité des décès enregistrés dans le monde. Il s'agit d'une tendance qui se poursuit depuis 2014, date à laquelle le projet « Migrants disparus » a commencé à recueillir des données. Par ailleurs, une augmentation des décès de migrants a également été enregistrée en Amérique du Sud par rapport aux années précédentes. Dans cette région du monde, au moins 104 vies ont été perdues, pour la plupart des migrants vénézuéliens, contre moins de 40 pour l'ensemble des années précédentes. Cela inclut les 23 personnes qui se sont noyées au large des côtes vénézuéliennes le week-end dernier. De plus, quelque 381 hommes, femmes et enfants ont également perdu la vie à la frontière entre les États-Unis et le Mexique. Et «

derrière chacun de ces chiffres, se cache une famille qui pleure la perte d'un père, d'une mère, d'une fille ou d'un fils », regrette l'OIM qui révèle qu'au moins 14 naufrages invisibles ayant fait au moins 600 victimes. Plus largement, la baisse du nombre de décès de migrants enregistrés n'indique pas nécessairement que le nombre de vies perdues a réellement diminué en 2020. Car la pandémie de Covid-19 remet également en question la capacité de l'OIM à la fois à rassembler des données sur les décès pendant la migration et à surveiller des itinéraires spécifiques. Ainsi, malgré plus de 90 000 restrictions de voyage et de mobilité liées au coronavirus imposées dans le monde entier, des dizaines de milliers de personnes en situation désespérée continuent de se lancer dans des voyages dangereux à travers les déserts, les jungles et les mers, avec des milliers de morts en cours de route. Cela est particulièrement évident lors de phénomènes de naufrages invisibles.

Il s'agit de tragédies pour lesquelles il existe des preuves qu'un navire a coulé, mais pas assez pour corroborer les informations reçues des membres de la famille ou des ONG qui documentent scrupuleusement ces cas. A ce sujet, l'OIM indique avoir eu connaissance d'au moins 14 naufrages invisibles ayant fait au moins 600 victimes et qui n'ont pas été inclus dans les dossiers de cette année. Face à ces destins tragiques, l'Agence onusienne tient à souligner les contributions importantes des migrants à la sécurité des populations pendant cette pandémie. L'OIM souligne également les nombreux défis auxquels les migrants eux-mêmes sont confrontés, notamment la xénophobie croissante, le manque d'accès aux services, la pauvreté accrue, la détention arbitraire et le phénomène des trois millions de personnes au moins qui sont bloquées et incapables de rentrer chez elles.

Nadine Oumakhlouf

## ILS RÉCLAMENT À NOUVEAU LA RÉGULARISATION DES CLANDESTINS

## Les sans-papiers, dont des Algériens défilent en France

« Pendant le Covid, c'est nous qui faisons tout le travail » : des sans-papiers, dont des dizaines d'Algériens, ont profité, vendredi soir, de la Journée internationale des migrants pour manifester dans toute la France et réclamer à nouveau la régularisation des clandestins, fragilisés par la crise sanitaire. Après celles de mai, juin et octobre qui avaient réuni des milliers de personnes, cette quatrième journée de mobilisation a eu lieu dans une

cinquantaine de villes dont Bordeaux, Marseille ou Strasbourg. A Paris, plus d'un millier de sans-papiers, essentiellement originaires d'Afrique, ont manifesté dans le calme, encadrés par un très important dispositif policier. « Sans-papiers en danger », « L'effort national, c'est nous », proclamaient notamment leurs banderoles, éclairées par des flambeaux allumés en mémoire des migrants morts en exil. « On est là pour tous les sans-papiers de France. Pen-

dant le Covid, c'est nous qui faisons tout le travail, qui avons nettoyé les hôpitaux, pendant que ceux qui ont le chômage partiel sont bien au chaud à la maison. Le gouvernement nous a oubliés », a déploré un membre du collectif des sans-papiers de Montreuil. Le gouvernement a donné mi-septembre instruction aux préfets de faciliter la naturalisation française des ressortissants étrangers mobilisés en première ligne durant l'épidémie. Début novembre, l'en-

tourage de la ministre déléguée à la Citoyenneté Marlène Schiappa a fait savoir qu'une première série de 334 naturalisations était en cours. « Une goutte d'eau », ont aussitôt jugé les associations qui estiment que les naturalisations, réservées par définition aux étrangers en situation régulière, ne sont qu'une infime partie de l'équation. Le nombre de sans-papiers en France est estimé entre 300 000 à 600 000.

Nadine Oumakhlouf

## FORMATION PROFESSIONNELLE

## Rentrée dimanche dans le respect du protocole sanitaire

Les stagiaires rejoindront, aujourd'hui, les établissements de la formation professionnelle, à l'occasion de la rentrée 2020-2021, à la faveur de l'application des mesures du protocole sanitaire contre la COVID-19, a-t-on appris du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Le ministère a pris les mesures préventives nécessaires, à la veille de cette rentrée, notamment le nettoyage et la désinfection de l'ensemble des équipements et des structures pédagogiques pour protéger les stagiaires et le personnel du secteur (formateurs et fonctionnaires) contre cette pandémie, précise la même source. Le ministère a prévu plusieurs mesures de sensibilisation et d'orientation pour informer les stagiaires de l'impératif de respecter les mesures préventives. Il a également instruit les responsables des directions de wilayas et des établissements de formation de créer une commission de suivi d'application du protocole sanitaire. Cette commission est chargée de « coordonner avec les collectivités locales, les services de santé et le mouvement associatif » en vue de veiller à la désinfection des structures de formation et des équipements relevant du secteur. Il s'agit

également du collage d'affiches sur les recommandations de protection contre la COVID-19 à l'intérieur des établissements de formation estimés à 1200 au niveau national, outre la garantie de masques de protection et de gels hydro-alcooliques et le respect de la distanciation sociale. Un responsable est désigné dans chaque établissement pour veiller à la gestion des mesures liées à la pandémie. Concernant le domaine pédagogique, le secteur a assuré pour cette rentrée « plus de 538.000 places pédagogiques, ainsi que 83.215 lits pour les internats », outre « près de 52.000 places assurées à travers les 760 établissements privés de formation », précise la même source. Le secteur propose une formation dans cinq niveaux, dont Technicien supérieur (TS) à travers les instituts nationaux spécialisés dans la formation au nombre de 201, avec une capacité d'accueil de 60.300 places. Il s'agit entre autres de 907 centres de formation professionnelle et d'apprentissage avec une capacité d'accueil de près de 250.000 places pédagogiques. A l'occasion de cette rentrée, le ministère a prévu plusieurs nouvelles spécialités s'ajoutant à celles proposées dans le programme pédagogique et ce en

fonction des spécificités de chaque région et des niveaux de formation. Entre autres spécialités, celle de la phoeniciculture proposée au niveau des établissements de formation des wilayas de Tebessa, Ouargla, Ghardaïa et El Oued, ainsi que celle de la platurgie à Setif, Skikda, Bordj Bou Arreridj et Tipasa et celle de la fabrication des fromages disponible au niveau des établissements de formation des wilayas de Chlef, Bejaïa, Blida, Alger et Boumerdes. Le ministère a programmé également une nouvelle spécialité dédiée à l'arboriculture fruitière à Biskra et une autre dans les énergies renouvelables à El Oued. Les spécialités sont choisies sur la base du répertoire national des spécialités et des filières englobant 495 spécialités liées en majorité aux professions exercées en Algérie, outre la programmation des spécialités très demandées en terme de main d'oeuvre qualifiée et en réponse aux besoins exprimés par les opérateurs économiques. Pour ce faire, le secteur de la Formation professionnelle accorde la priorité aux spécialités très demandées et ce à travers leur programmation, tout en mettant en place les programmes pédagogiques et le matériel technique nécessaire.

Dans l'objectif de rapprocher les services de la formation professionnelle du citoyen dans les zones d'ombre, le ministère veille, en coordination avec les administrations locales, à la mobilisation de tous les moyens nécessaires en vue de garantir la couverture adéquate en matière de formation dans ces régions, indique la même source. Dans le cadre des mesures visant le développement des nouveaux moyens technologiques dans le secteur et conformément aux mesures de prévention pour endiguer la propagation du nouveau coronavirus à l'occasion de cette rentrée, une nouvelle application "Mihnati" a été lancée permettant de faciliter l'inscription des jeunes désireux de bénéficier de la formation professionnelle. Cette application vise à faciliter l'accompagnement, l'orientation et l'inscription des stagiaires dans leur cursus de formation et à renforcer la deuxième application "Takwini" dédiée aux formateurs et qui leur permet l'accès aux programmes pédagogiques et aux méthodes de formation nécessaires. Pour rappel, le site électronique du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a été enrichi par de nouveaux services numériques.

A.R

## Il aura pour mission de collecter, d'analyser et d'échanger des données

## Lancement de l'Observatoire africain des migrations

L'Observatoire africain des migrations (OAM), plateforme d'étude lancée par l'Union africaine (UA) pour développer une meilleure gouvernance migratoire sur le continent, a été lancé à l'occasion de la Journée internationale des migrants. Cet observatoire aura pour mission de collecter, d'analyser et d'échanger des données à travers un système interconnecté associant les pays africains pour améliorer des politiques migratoires, souvent inefficaces en raison du manque de ces données. Selon le dossier de présentation, l'objectif est de générer des données équilibrées et adaptées aux besoins de l'Afrique en matière de migration. La migration en Afrique est essentiellement intra-africaine : 80% des migrants venant de pays d'Afrique restent sur le continent et seulement 12% parviennent en Europe, les autres partant ailleurs. L'Afrique du Sud arrive en tête des destinations intra-africaines avec 3,1 millions d'arrivées, suivie de la Côte d'Ivoire (2,1 millions) et du Nigeria (1,9 millions). Le lancement de l'OAM avait été annoncé en décembre 2018 et l'UA prévoit d'ouvrir deux autres instances dédiées aux migrations, un centre d'études et de recherches à Bamako et un centre opérationnel à Khartoum. La régulation des flux migratoires, et notamment ceux en provenance du continent africain, est devenue une préoccupation majeure de l'Union européenne après l'afflux de plus d'un million de migrants en 2015. Le durcissement des contrôles aux frontières de l'UE a depuis entraîné une forte baisse des entrées irrégulières (-92% en 2019 par rapport au pic de 2015 et -14% sur les huit premiers mois de 2020, comparé à la même période en 2019, selon l'agence européenne Frontex.

Nadine Oumakhlouf

## PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES CATASTROPHES NATURELLES

## La manœuvre des « Soldats du feu » contre les séismes

L'objectif est de maintenir en permanence l'état de pré-alerte des détachements, de tester leur réactivité et de mettre leurs effectifs à l'épreuve du terrain en matière d'organisation.

Supervisant les différents exercices et des opérations d'intervention et de secours en cas de séisme dévastateur, le directeur général de la Protection civile, le colonel Boughlef Boualem, a salué ces manœuvres qui révèlent la disponibilité et la préparation des différentes équipes et leur opérationnalité à intervenir en cas de survenue de désastres naturels. « Le but de ces entraînements est de parvenir à mobiliser quelque 5 000 agents de différents grades, en l'espace de 24 à 36 heures, dans les zones sinistrées du fait de désastre naturel », a-t-il indiqué avant de relever la nécessité de coordonner avec les différents partenaires et différentes instances, ainsi qu'avec les secouristes volontaires qui ont été formés à travers les wilayas du pays. Les exercices ont été lancés, mercredi, à partir des communes de Chlef, au niveau du site de l'ex-minoterie Riadh, les immeubles Saadadou et la cité Ouled Mohamed et de Boukadir (à l'ouest), au niveau des cités Djezaria et Sonelgaz. Ont participé à ces exercices, les équipes de soutien et de première intervention en cas de catastrophe, des wilayas de Chlef, Ain



Defla, Médéa, Relizane, Tissemsilt et Mostaganem. Ces exercices qui se sont poursuivis, hier, ont vu la participation de 320 agents de différents grades. « Dans le cadre d'application du programme d'action établi par la direction générale de la Protection civile pour l'exercice 2020, des manœuvres pratiques ont été organisées au profit des détachements de renfort

aux premières intervention (DRPI) sur la période s'étalant du 15 au 18 décembre au niveau des wilayas de Saïda, Chlef, et Sidi Bel Abbas », a indiqué le colonel Farouk Achour, cadre supérieur à la DGPC. La wilaya de Chlef a accueilli les détachements de renfort de la protection civile des wilayas de Mostaganem, Relizane, Tissemsilt, Ain Defla et Médéa,

alors que, de son côté, la wilaya de Saïda a vu la participation des détachements de renfort aux premières interventions des wilayas de Tiaret, Oum el Bouaghi, Naâma et Béchar et la wilaya de Sidi Bel Abbas abritera les détachements de renfort des wilayas de Tlemcen, Ain Témouchent, Oran et Mascara. Il va sans dire que cette manœuvre a pour objectif de maintenir en permanence l'état de pré-alerte desdits détachements, de tester leur réactivité et de mettre leurs effectifs à l'épreuve du terrain, en matière d'organisation (campement, autonomie alimentaire, logistique et adaptation aux nouvelles techniques opérationnelles, acquises lors des cycles de formations spécialisées). Par ailleurs, celle-ci vise à tester le degré d'intégration des moyens de renforts dans le dispositif de secours du pays sinistré, leur interopérabilité ainsi que l'efficacité de cet apport dans la gestion et la prise en charge d'une catastrophe. L'encadrement technique de ce regroupement a été assuré par des équipes de formateurs de la Protection civile spécialisés dans la gestion des grandes catastrophes. Pour rappel,

les détachements de renfort et de première intervention (DRPI), dotés de matériels et d'équipement logistiques consistants sont des détachements autonomes composés de 80 éléments, tout grade confondu, maîtrisant plusieurs spécialités, comme le sauvetage, le déblaiement, le sauvetage en milieu périlleux, la brigade cynotechnique, la plongée marine et continentale, la cellule d'intervention chimique, la radiologie et le biologique. Au cours de ces exercices, le patron de la DGPC a inspecté et supervisé l'ensemble des unités de la DRPI engagés dans ces manœuvres et a tenu des séances de travail avec les cadres de chaque DRPI. Lors de ces réunions, il a évalué l'application du programme d'action initié par ces soins, pour le développement et la modernisation du secteur, particulièrement dans le domaine de la formation et la qualification de la ressource humaine, et, eu égard aux missions multiples et de plus en plus complexes dévolus au secteur de la Protection civile, particulièrement en ce qui concerne la prise en charge des risques majeurs.

Nadine Oumakhlouf

## L'ancien ministre de l'Intérieur Noureddine Yazid Zerhouni inhumé au cimetière d'El-Alia

L'ancien ministre de l'Intérieur, Noureddine Yazid Zerhouni, décédé vendredi à l'âge de 83 ans, a été inhumé samedi en milieu de journée au cimetière d'El-Alia à Alger. Les obsèques se sont déroulées en présence notamment du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, et du conseiller du président de la République, Abdelhafid Allahoum, des membres de sa famille et des proches. Noureddine Yazid Zerhouni

est décédé vendredi matin à l'hôpital militaire de Ain Naâdja à Alger, à l'âge de 83 ans des suites d'une longue maladie. Né en 1937 en Tunisie, il avait rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) au sein de laquelle il est devenu membre actif avant d'intégrer le ministère de l'Armement et des Liaisons Générales (MALG) qui était le service de renseignement de l'ALN. En 1958, il dirige, au sein du Front de libération nationale (FLN) la création de la direction de documentation et de recherches (DDR), puis il est nommé

pour diriger les services de renseignement de l'ALN. Il devient responsable, dès l'indépendance du pays, des services opérationnels de la sécurité militaire. En 1961, il fait partie de la délégation algérienne aux Accords d'Evian en tant qu'expert militaire. Après l'indépendance, le défunt a occupé plusieurs postes dont ceux de ministre de l'Intérieur et vice-Premier ministre, comme il a été ambassadeur d'Algérie dans plusieurs pays, notamment à Washington, Mexico et Tokyo. **A.Z**

## CONTAMINATIONS AU CORONAVIRUS DANS LES CORPS CONSTITUÉS

## Dix-huit décès et 2 300 cas d'infection à Protection civile

Le directeur général de la Protection civile, le colonel Boughlef Boualem, a révélé, jeudi dernier à Chlef, que 18 décès et 2 300 cas d'infection au Covid-19 ont été enregistrés dans les rangs des fonctionnaires de ce corps depuis le début de la pandémie. Dans une déclaration à la presse, en marge de sa supervision d'un regroupement régional des équipes de soutien et de première intervention en cas de catastrophe, lequel exécutait un exercice de simulation d'un tremblement de terre violent dans la wilaya de Chlef, le Colonel Boughlef a indiqué que « le corps de la Protection civile a perdu, depuis le début de la pandémie de Coronavirus, 18 agents de différents grades, tandis que plus de 2 300 autres ont été atteints de ce virus ». Cette déclaration intervient une semaine après que le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Khelifa Ounissi a révélé qu'après le personnel soignant mobilisé sur le front de lutte contre le coronavirus, le corps de la Sûreté nationale a, lui aussi, enregistré le plus de victimes causées par la maladie virale. En effet, le directeur général de la Sûreté nationale l'enregistrement de 85 décès dans les rangs de la police depuis le début de la pandémie de Covid-19. Dans un message du DGSN, on indique que la Sûreté nationale est « la deuxième institution, après le secteur de la santé, en nombre de victimes de ce virus mortel depuis sa propagation avec l'enregistrement de 85 décès ». Il a rappelé que « la DGSN a mobilisé depuis le début de la pandémie, et au titre des orientations des pouvoirs publics, tous les moyens disponibles pour protéger la santé du citoyen et freiner la propagation de cette pathologie ». Par ailleurs, la DGSN a souligné le rôle important et essentiel joué par les éléments de la police sur le terrain, depuis l'apparition de la Covid-19, aux côtés des éléments des autres corps sécuritaires, en veillant à l'application des mesures préventives et à travers la sensibilisation des citoyens sur la nécessité du respect du protocole sanitaire.

Nadine Oumakhlouf

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

## 5 morts et 244 blessés en 48 heures

Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et 244 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés à travers le pays durant la période du 17 au 19 décembre, selon un bilan rendu public samedi par les services de la Protection civile. Selon le même bilan et concernant la lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué 148 opérations

de sensibilisation à travers 30 wilayas (86 communes), afin de aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation physique. Dans le même cadre, les éléments de la Protection civile ont effectué, aussi, 214 opérations de désinfection générale à travers 32 wilayas (67 communes) ciblant les infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, ajoute la même source.

Par ailleurs, une adolescente de 15 ans est décédée par asphyxie au monoxyde de carbone CO à l'intérieur du domicile familiale à Ain El Beida, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, alors que huit (8) personnes ont été secourues par les éléments de la Protection civile après avoir inhalé le même gaz à Relizane (3) et El-Tarf (8), ajoute le même bilan.

P.O

## RÉINSERTION PROFESSIONNELLE DES DÉTENUS

## Signature d'une convention-cadre multisectorielle

Une convention-cadre multisectorielle a été signée, jeudi dernier à Alger, portant organisation de la formation, de la réhabilitation professionnelle et de l'accompagnement pour la réinsertion professionnelle des détenus. La convention a été signée par les ministres de la Justice, Belkacem Zeghmami, et de la Formation professionnelle, Hoyam Benfriha, ainsi que par le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des microentreprises, Nassim Diafat. Ladite convention vient concrétiser « la volonté commune des trois dé-

partements ministériels de coordonner les efforts d'aide à la réinsertion socio-professionnelle des détenus remis en liberté, à travers l'organisation de leur formation et de leur réhabilitation professionnelle durant la peine purgée, outre leur accompagnement, après leur remise en liberté, dans la création de microentreprises et leur encouragement à investir le monde de l'entrepreneuriat », indique un communiqué commun rendu public par le signataires de ladite convention-cadre. Aussi, cette convention permet aux détenus remis en liberté

de bénéficier du soutien de la Maison d'accompagnement et d'intégration, relevant du ministère de la Formation professionnelle dans toutes les wilayas et l'accompagnement de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade-ex-Ansej) notamment en matière de création de microentreprises avec la contribution et le concours des établissements pénitentiaires et des services extérieurs de réinsertion relevant du ministère de la Justice.

Nadine Oumakhlouf

## PÉNURIE DE LAIT EN SACHET Le ministère de l'agriculture s'implique

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani a déclaré, jeudi, que son département comptait revoir le circuit de commercialisation du lait subventionné pour venir à bout de la pénurie de cette matière essentielle dans certaines régions. Répondant aux interrogations des députés lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN) concernant la pénurie de cette matière essentielle dans certaines communes, M. Hemdani a indiqué que son département ministériel comptait revoir le circuit de commercialisation de lait, en prenant en compte les spécificités des régions éloignées et les capacités de production des laiteries à travers toutes les communes. Le ministère aspire à réduire les distances aux distributeurs pour faire baisser les coûts de distribution, tout en évitant d'ouvrir des laiteries rapprochées dans un même lieu, a-t-il précisé. M. Hamdani a salué les démarches du ministère visant à encourager la création d'exploitations pour l'élevage bovin et la création de laiteries, soulignant que les entre-



prises publiques bénéficient de parts considérables de poudre de lait destinée au lait subventionné qui se vend au prix de 25da/sachet. Dans ce contexte, le ministre a rappelé les mesures d'urgence prises par l'Etat pour satisfaire les besoins du marché, à travers l'approvisionnement des laiteries par l'Office national Interprofessionnel du Lait et des produits laitiers (ONIL) en quantités considérables de poudre de lait des laiteries publiques et privées pour satisfaire les besoins du marché. Le secteur, via l'ONIL, avait mis en place durant le mois de ramadhan

dernier qui a coïncidé avec la propagation du coronavirus, plusieurs mesures pour approvisionner 15 laiteries publiques et 102 laiteries privées en matières essentielles pour couvrir la demande sur cet aliment nécessaire, a-t-il rappelé. Le Groupe Giplait, a-t-il expliqué, a approvisionné les laiteries publiques en une quantité supplémentaire de poudre de lait, estimée à 1.500 tonnes, compte tenu de l'augmentation de la demande sur le lait durant ce mois, ce qui a permis d'accroître la production de 30%, à partir de la première semaine de

Ramadan et de l'ouverture de 90 points de vente. Afin de mettre un terme à la spéculation sur ce produit subventionné, le ministre a fait savoir que le comité mixte de contrôle de la distribution de lait, composé de représentants des directions du commerce et des services agricoles et de l'Office national interprofessionnel du lait et produits laitiers (ONIL), a doublé les sorties d'inspection en vue de limiter le transfert de la matière de base entrant dans la production de fromages et d'autres produits. Dans ce contexte, il a fait état de l'existence de plusieurs dépassements par les laiteries ainsi que les détaillants sur l'ensemble du territoire national, relevant la prise de mesures juridiques à l'encontre des opérateurs qui ont violé les termes de l'accord conclu avec l'ONIL, un accord interdisant l'utilisation de la poudre de lait dans la production d'autres produits tels le fromage et les produits laitiers. Le ministère a tracé des programmes de développement spéciaux pour la promotion de la filière Lait et la réduction de la facture d'importation et ce en encourageant la production du lait frais et son intégration dans le lait

pasteurisé, a souligné le ministre. Pour ce qui est des impôts qui "pèsent sur les agriculteurs" en cette conjoncture exceptionnelle marquée par le stress hydrique et la crise sanitaire, le ministre a fait savoir qu'il plaide pour l'annulation des impôts aux agriculteurs, estimant que "l'agriculture n'est pas une activité commerciale". Répondant à une question sur les conditions d'octroi aux investisseurs privés de terrains relevant aux domaines de l'Etat, M. Hemdani a précisé "dans le cadre du plan national du développement agricole et rural, il est autorisé aux citoyens d'exploiter les domaines forestiers en vue de la mise en valeur des terres arides, la plantation d'arbres fruitiers ainsi que l'élevage de bétail, conformément à un cadre juridique définissant les conditions et les modalités d'exploitation du patrimoine forestier". La durée d'exploitation est définie selon la nature de l'activité comme suit : (20) ans pour les activités d'élevage et 40 ans pour les activités liées à la plantation d'arbres, a mis en avant le ministre.

R. N

## La livre recule avant d'ultimes négociations entre Londres et Bruxelles

La livre britannique reculait vendredi face à l'euro et au dollar, avant d'ultimes négociations ce week-end sur un accord commercial post-Brexit entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Les cambistes délaissaient la monnaie qui avait grimpé cette semaine. Vers 20H00 GMT, la livre cédaient 0,36% face à l'euro, à 90,64 pence pour un euro, et 0,61% face au dollar, à 1,3502 dollar pour une livre. Le Premier ministre britannique Boris Johnson a jugé vendredi "difficiles" les négociations post-Brexit avec l'Union européenne et a dé-



claré attendre des concessions de Bruxelles. La veille, les chefs des groupes politiques au Parlement européen ont averti que s'ils ne recevaient pas le texte d'un accord d'ici à "dimanche minuit", ils ne pourraient pas le ratifier à temps. Sur la semaine, la livre s'inscrivait en hausse de 1,04% face à l'euro et de

2,10% face au dollar. Le billet vert, qui avait atteint jeudi son plus bas niveau depuis deux ans et demi face à l'euro et d'autres grandes monnaies, se redressait légèrement vendredi (+0,24% à 1,2238 dollar pour un euro), alors que le Congrès américain peine à s'accorder sur un plan de soutien à l'économie face à la pandémie de Covid-19. "La force de l'euro, autour de plus hauts depuis deux ans et demi, a suscité des prises de bénéfices en fin de semaine", a jugé Joe Manimbo de Western Union pour expliquer le léger repli de la monnaie européenne. (APS)

## LOGEMENT SOCIAL

### Les conditions d'accès revues

Le ministre du secteur en a fait l'annonce

Le secteur de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville s'attèle à l'examen du décret exécutif 08-142 du 11 mai 2008 fixant les règles d'attribution du logement public locatif (logement social), et à l'étude des modalités et conditions de distribution des logements, a indiqué jeudi à Alger le ministre chargé du secteur, Kamel Nasri. Intervenant lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Nasri a précisé que le secteur de l'Habitat s'attélait à l'examen et la révision du décret portant règles

d'attribution du logement social, notamment les conditions définissant la catégorie des personnes éligibles à cette formule. Le secteur s'emploie également à étudier les conditions de distribution des logements de manière à garantir une attribution équitable et plus objective. Selon le ministre, tout plafonnement du salaire national minimum garanti (SNMG) appelé également le Smic constituera un problème notamment pour les travailleurs touchant un salaire plus ou moins proche du salaire minimum. Un tel plafonnement requiert, somme toute, une étude

approfondie au plan social et une recherche scientifique basée sur des statistiques et une numérisation. En réponse aux préoccupations de la députée Badra Fakhri au sujet de la révision du salaire maximum permettant de bénéficier d'un logement social et la cadence de réalisation qualifiée de "faible" particulièrement à Jijel, le ministre fait état d'un groupe de travail dépêché dans cette wilaya pour s'enquérir de l'état d'avancement des projets avant de programmer une visite de travail sur les lieux.

R. N

## LORS D'UNE CÉRÉMONIE TENUE JEUDI À ALGER

### Karim Younès présente un premier bilan de la médiation

Le médiateur de la République, Karim Younès, a installé, jeudi à Alger, les représentants locaux de son institution en présence du ministre de l'Intérieur, Kamel Beldjoud, et celui de la Communication, Amar Belhimer. Cette cérémonie a notamment été l'occasion, pour le médiateur de la République, de donner le premier bilan de son activité depuis son installation en février dernier. Ainsi, le médiateur de la République a déjà reçu 4793 requêtes à l'échelle nationale. Dans une allocution, Karim Younès a indiqué avoir « reçu personnellement 2793 citoyens, toutes franges sociales confondues, venus des quatre coins du pays », faisant savoir que « leurs requêtes ont été étudiées et transmises aux secteurs concernés pour une prise en charge ». Il ressort de l'analyse des requêtes reçues que « plus de 29% d'entre elles concernent le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire », a fait savoir M. Younès, précisant que la wilaya d'Alger arrivait en tête avec 883 requêtes et réceptions, suivie des wilayas d'Oran (102 requêtes), de Sétif (76 requêtes) et de Skikda (75 requêtes). Mais cela ne suffit pas. Le médiateur de la République a donné des instructions claires sur la conduite que doivent tenir les délégués locaux. Le délégué du médiateur de la République est appelé à « faire preuve d'impartialité, de confidentialité et de bonnes mœurs, mais également professionnel aux faits des affaires publiques ». Le représentant local du Médiateur de la République est appelé, également, à « être charismatique, avoir une bonne réputation, en mesure d'écouter et apte à supporter ». Karim Younès, « le contact doit être facile et fluide avec l'Instance du médiateur de la République, laquelle est appelée à gérer ses affaires sur les principes de la démocratie et ne fera jamais office des institutions l'Etat ». Plus que cela, l'instance de M. Younès « est indépendante du citoyen et des pouvoirs législatif, exécutif et juridique », et « puise sa législation de la feuille de route tracée par le président de la République ». Clairement, le rôle du médiateur de la République consiste à « assister les citoyens dans le règlement des différends entre eux et l'administration dans le cadre de la protection de leur droits et libertés ». Malgré une autonomie claire dans la loi, le médiateur de la République, qui dispose du rang de Ministre d'Etat, est aidé par différents départements ministériels. D'ailleurs, le ministre de l'intérieur, Kamel Beldjoud, présent lors de la rencontre, a indiqué que sa venue avait pour but principal « le renouvellement de notre engagement d'accompagner l'instance du Médiateur de la République, en tant de l'une des institutions de l'Etat, dans l'accomplissement de ses nobles missions au service du pays et du citoyen ». Il a révélé que le président de la République et le Premier ministre « nous ont instruit d'apporter à l'instance du Médiateur de la République le soutien et l'accompagnement pour la création et l'installation de ses structures locales à travers des Délégués locaux, et ce, en assurant l'équipement des sièges et leur encadrement le cas échéant ». Le Médiateur de la République est une institution rattachée à la présidence de la République, créée en février dernier. Sa principale mission est de recueillir les doléances des citoyens et de les transmettre aux institutions concernées.

Saïd Sadia

## Le FMI propose 6 grandes stratégies pour une stabilité financière dans le monde



Six grandes stratégies permettant le renforcement de façon sensible la cyber-sécurité ainsi que l'amélioration de la stabilité financière dans le monde, ont été proposées par une nouvelle étude effectuée par les experts du Fonds monétaire international (FMI). Tout en estimant que nombre de systèmes financiers nationaux ne sont pas encore aptes à riposter en cas d'attaque, tandis que la coordination internationale reste précaire, le FMI a donc proposé ces six grandes stratégies qui permettraient de renforcer la cyber-sécurité et de veiller à la stabilité financière dans le monde. Cette étude publiée sur le site web du FMI, indique que "cartographier les principales interconnexions opérationnelles et technologiques et les infrastructures essentielles pouvant mettre en

évidence les interdépendances du système financier mondial constitue l'une des plus importantes des six grandes stratégies avancées par l'étude. "Tenir davantage compte du cyber-risque dans l'analyse de la stabilité financière permettra de mieux comprendre et d'atténuer le risque à l'échelle du système et quantifier les éventuelles répercussions permettra, également de mieux cibler la riposte et de promouvoir une plus forte mobilisation en ce sens", a expliqué la même source. Le FMI a relevé qu'assurer une plus grande cohérence des réglementations et de la surveillance au niveau international permettra de réduire les coûts de mise en conformité et créera des conditions propices au renforcement de la coopération transfrontalière. "Des organismes internationaux tels que le Conseil de stabilité financière, le Comité des paiements et des infrastructures de marché et le Comité de Bâle ont commencé à renforcer la coordination et à promouvoir la convergence. Les autorités nationales doivent œuvrer ensemble à la mise en œuvre", selon le FMI. "Les cyber-attaques étant de plus en plus fréquentes, le système financier doit pouvoir reprendre rapidement ses activités même en cas d'attaque réussie, dans l'intérêt de la stabilité." Les stratégies dites de riposte et de relèvement en sont encore au stade embryonnaire, en particulier dans les pays à faible revenu, qui ont besoin d'une assistance pour les mettre au point. Il convient d'adopter des accords interna-

tionaux destinés à faciliter la riposte et le relèvement des institutions et des services transfrontaliers", a estimé la même source. Selon le FMI, il faudrait échanger davantage d'informations sur les menaces, les attaques et les ripostes dans les secteurs privé et public afin de renforcer la capacité de dissuasion et de réaction. Un modèle d'échange d'informations arrêté au niveau mondial, l'utilisation accrue de plateformes d'information communes et l'expansion des réseaux sécurisés sont autant d'éléments qui pourraient réduire les obstacles, a estimé la même source. Le FMI a alerté, dans le même cadre que les cyber-attaques devraient devenir plus coûteuses et plus risquées si des mesures efficaces sont prises pour confisquer les produits du crime et poursuivre les malfaiteurs. "Intensifier l'action menée au niveau international pour prévenir, contrer et décourager les attaques réduirait la menace à sa source. Pour ce faire, il faut que les services répressifs et les autorités nationales responsables des infrastructures essentielles ou de la sécurité coopèrent étroitement, au niveau international et entre institutions", a conseillé cette institution mondiale. Le FMI a appelé, dans ce sens, à aider les pays en développement et les pays émergents à se doter de moyens d'assurer la cyber-sécurité afin de renforcer la stabilité financière et d'améliorer l'accès aux services financiers.

A.Z.

## Création d'un établissement de promotion des structures d'appui

Un établissement pour la mise œuvre de la politique nationale pour la promotion et la gestion des structures d'appui des start-ups vient d'être créé en vertu d'un décret exécutif publié au dernier journal officiel (N° 73). Créé sous la dénomination « Etablissement de promotion et de gestion des structures d'appui aux start-up », par abréviation « Algérie Ventures », cet organisme est "l'outil des pouvoirs publics pour la mise en œuvre de la politique nationale pour la promotion et la gestion des structures d'appui des start-ups, notamment à travers les incubateurs, les accélérateurs et le développement de l'innovation", stipule le décret signé par le Premier ministre Abdelaziz Djerad. Placé sous la tutelle du ministre chargé des start-up, l'établissement est chargé de plusieurs missions portant notamment sur la participation dans la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de promotion et de gestion des structures d'appui des start-up, par secteur d'activité, la création de nouvelles structures d'appui, pour le renforcement des capacités nationales d'accompagnement de l'innovation,

en vue de favoriser la création de start-up et de contribuer au développement économique et social. Il est également chargé d'élaborer et de mettre en œuvre les programmes annuels et pluri-annuels de développement des incubateurs et des accélérateurs des start-up, en collaboration avec les différents intervenants concernés et d'en assurer le suivi et l'évaluation. Appelé à mettre en œuvre des cursus d'accélération assurant le suivi des start-up labellisées et des projets innovants labellisés, ainsi que l'estimation et la validation de leurs besoins, l'établissement est tenu aussi d'élaborer et de suivre les contrats de performances relatifs aux prestations fournies par les structures d'appui. Afin d'atteindre ses objectifs, l'établissement est habilité à conclure tout marché ou accord avec les organismes nationaux et/ou étrangers relatif à son domaine d'activité, de réaliser toute opération industrielle, commerciale, mobilière et immobilière inhérente à ses activités et de nature à favoriser son développement. Il peut aussi réaliser toute opération financière en relation avec la participation dans le capital de fonds d'investissement

dédiés aux start-ups et contracter tout emprunt jugé utile pour son activité. En matière d'organisation, l'établissement est administré par un conseil d'administration, dirigé par un directeur général et doté d'un conseil scientifique et technique, comprenant des représentants de plusieurs ministères et de la Sonatrach et des représentants du Fond algérien des start-up. Pour ce qui du financement, l'établissement est doté d'un patrimoine propre et des biens qui lui sont affectés. Il bénéficie d'une dotation initiale, dont le montant est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé des finances et du ministre chargé des start-up. En termes des recettes, son budget comprend la dotation initiale, les contributions de l'Etat au titre des sujétions de service public, les produits des prestations liées à son activité, les emprunts contractés conformément à la réglementation en vigueur, les dons et legs. Concernant les dépenses, elles englobent celles de fonctionnement et d'équipement, et toutes autres dépenses liées à son activité.

## des générateurs d'ozone développés par des chercheurs algériens

La Société d'études et réalisations métalloplastiques (SOREMEP), filiale du groupe BLEC El Djazair, compte lancer prochainement la fabrication de générateurs d'ozone développés par un groupe de chercheurs algériens, auprès de cette entreprise publique. Il s'agit d'un appareil utilisé pour la désinfection des espaces (véhicules, hôpitaux, écoles, stations de transports...) contre les virus, bactéries, champignons et mauvaises odeurs, et qui ne nécessite aucun intrant puisque il se base sur une technique permettant la transformation de l'oxygène de l'air ambiant en ozone. Après essai et lancement d'une présérie de ce nouveau type d'équipements, les produits fabriqués ont été contrôlés concluants, selon le PDG de l'entreprise,

Abdelkader Zazoua, indiquant que des quantités ont été déjà vendues à la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach, alors que SOREMEP vient de recevoir d'autres commandes, de la part de cliniques et des mosquées principalement. La fabrication sera lancée, ainsi, à partir de janvier prochain, avec une capacité de production de 2.000 appareils, précise M. Zazoua soulignant que les boîtiers sont fabriqués par la société elle-même tandis que les autres composants seront assurés par des fournisseurs algériens et étrangers. La société proposera trois modèles de générateurs selon le volume de l'espace à désinfecter: 15 G (surface d'environ 30 m<sup>2</sup>), 30 G (surface d'environ 60 m<sup>2</sup>) et 60 G (surface d'environ 150 m<sup>2</sup>), selon le premier responsa-

ble de cette entreprise basée à Tiemcen. Ce nouvel équipement est le fruit d'un partenariat engagé en avril dernier avec le laboratoire de recherche de l'université de Sidi Bel Abbès qui a développé ce modèle algérien, dans le cadre du Reverse engineering (ingénierie inverse qui consiste à déterminer la méthode de fabrication d'un appareil qui existe déjà). D'autres projets d'appareils sont actuellement en cours de maturation en interne ou en collaboration avec des universités algériennes, en vue de leur industrialisation en temps opportun, note le PDG soulignant que "les portes de SOREMEP restent toujours grand ouvertes aux chercheurs, inventeurs et innovateurs algériens".

## Un arrêté interministériel fixant la nomenclature les recettes et dépenses du Fonds national d'appui aux PME publié au journal officiel

Un arrêté interministériel fixant la nomenclature des recettes et des dépenses du compte d'affectation spéciale intitulé "Fonds national d'appui au développement des PME, d'appui à l'investissement et de la promotion de la compétitivité industrielle", a été publié au journal officiel (N° 73). Le présent arrêté interministériel (ministères des finances et de l'industrie) datant du 10 octobre 2020 a pour but de veiller à l'élargissement des marchés des PME en intégrant leur internationalisation et appuyer leur exportations, lit-on sur le journal officiel. "La promotion de la culture entrepreneuriale, à travers notamment, la sensibilisation à la création des PME, la réalisation d'études économiques relatives aux opportunités de création de ces entreprises et l'encouragement de l'émergence d'un environnement favorable à leur création, font partie des buts visés par le présent arrêté. Il existe également parmi les buts de cet arrêté "l'accompagnement des porteurs de projets et des PME ainsi que l'appui aux PME innovantes et aux start-ups ainsi que la promotion de la sous-traitance et l'homologation et l'amélioration de la qualité de leurs produits et services, à travers un appui technique et matériel. Et à travers un autre arrêté interministériel entre les deux ministères datant également du 10 octobre 2020 portant attributions, organisation et fonctionnement de "l'Agence nationale de développement de l'investissement" qui a pour but à travers ce fonds le financement des actions d'aide et de soutien à la PME, au titre de "la mise en œuvre des programmes de modernisation des PME, visant l'amélioration de leur compétitivité. A ce titre le fonds prend en charge les actions de soutien matériel et immatériel engagées en faveur des bénéficiaires de ces programmes.

## Un détecteur de température innovant sera exporté vers la France

La société envisage, par ailleurs, de lancer la production d'un nouvel appareil innovant permettant la détection de température à distance et la désinfection automatique des mains avec reconnaissance faciale. Cet appareil a été mis au point en partenariat avec une société portugaise qui détient le concept et qui s'est intéressée par les installations et les capacités de production de SOREMEP pour la fabrication et la commercialisation de ce produit localement et à l'export où les marchés sont "très demandeurs". Cinq unités ont été déjà fabriquées dont un appareil qui est mis à l'entrée du Consulat d'Algérie à Marseille. "Le feedback est extraordinaire", affirme M. Zazoua. La commande des composants est en cours et la fabrication en série de ces appareils est prévue à partir de mi-janvier 2021, avec une capacité de 2.000 appareils par mois. Ne disposant pas de laboratoires d'homologation en Algérie, des échantillons de ces appareils seront acheminés avant la fin décembre vers un laboratoire français pour une certification "CE", ce qui permettra de placer ce produit en Europe. D'ailleurs, la société a conclu un contrat d'exportation vers le marché français d'un montant de 1,5 million d'euros, d'après le PDG. Cet appareil se place à l'entrée de tout espace à grande fréquentation pour permettre de prendre la température de manière précise et de diffuser une dose de gel hydro alcoolique pour la désinfection des mains. En cas de mesure hors tolérance, une alarme sonore retentit pour alerter l'agent de sécurité et un signal peut être exploité pour déclencher un autre signal ou une fermeture de porte. En sus, le dispositif de reconnaissance faciale enregistre toutes les données de la personne (photo, température, date et heure), avec une option permettant de détecter le port de bavette. L'appareil peut donc être utilisé pour le contrôle de présence et sa base de données peut être transférée à la demande ou en permanence vers un ordinateur pour le traitement en temps réel. A.A.

ORAN

## 1.201 logements publics locatifs seront réceptionnés au cours du premier trimestre 2021

Plus de 1.201 logements publics locatifs implantés au niveau du site "la pépinière" dans la commune de Bir El Djir (Est d'Oran) devraient être réceptionnés au cours du deuxième trimestre de l'année prochaine 2021, a-t-on appris vendredi auprès du directeur local du logement.

Le projet, dédié aux habitants des bâtiments dits "Taliane" (Hai Es-sadikia) et confié à deux entreprises, accuse un retard pour diverses raisons, a indiqué à l'APS, Yacine Khoukhi.

A l'arrêt depuis quelque temps, les travaux ont repris par l'une des



deux entreprises réalisatrices, a précisé la même source, souli-

gnant que si cette situation perdure des mesures coercitives seront prises à l'encontre de la société défaillante.

Il a ajouté qu'un nouveau calendrier a été établi avec la première entreprise, pour accélérer la cadence des travaux, notamment en ce qui concerne l'aménagement extérieur du site, pour livrer le projet dans les délais fixés.

Il a, en outre, estimé que si les deux entreprises honorent leurs engagements, le projet sera réceptionné au plus tard au cours du deuxième trimestre de l'année prochaine.

Le même responsable a fait sa-

voir, au passage, qu'une grande partie des travaux du projet qui comporte également deux écoles primaires, un CEM, un Lycée, et une mosquée, a été achevée.

Le wali d'Oran, Massaoud Djari, a donné des instructions, lors d'une visite d'inspection sur les lieux, aux services chargés de suivre ce projet pour veiller à la bonne marche des chantiers.

Il a également ordonné le démarrage immédiat des travaux d'aménagement externe du lot 529/1201, avec la nécessité de rattraper les retards enregistrés pour achever le projet dans les meilleurs délais.

## TRAFIC DE PSYCHOTROPES À AÏN DEFLA

### Cinq personnes arrêtées et plus de 1 430 unités saisies (Sûreté de wilaya)

Les services de sécurité de Ain Defla ont arrêté récemment à Khémis Miliana cinq individus (âgés entre 25 et 39 ans) s'adonnant au trafic illicite des comprimés psychotropes dont ils ont saisi 1.439 unités, a-t-on appris vendredi de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Suite à des informations faisant état d'un groupe de cinq individus s'adonnant à la vente de

psychotropes au niveau de la ville de Khémis Miliana, les éléments de la Brigade de Recherche et d'Investigation (BRI) relevant de la sûreté de wilaya de Ain Defla ont mis en place un plan minutieux visant leur arrestation, a-t-on indiqué.

La mise hors d'état de nuire de cette bande est intervenue vendredi dernier à hauteur de la cité Soufaye de Khémis Miliana lorsque les policiers les ont arrê-

tés en flagrant délit d'exécution de leur activité répréhensible, en arrêtant quatre sur le point d'écouler 1.439 comprimés psychotropes, a-t-on fait savoir.

Les investigations poussées ont permis d'identifier puis d'arrêter, quelque temps après, un cinquième membre de la bande, dont la fouille minutieuse du domicile a permis de mettre la main sur six téléphones portables ainsi que 20.000 dinars représentant vrai-

semblablement les revenus de leur activité répréhensible, a-t-on détaillé. Présentés jeudi devant les instances judiciaires de Khémis Miliana pour les griefs de "détention et transport de psychotropes dans le but de les vendre", quatre des mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt alors que le cinquième a été placé sous contrôle judiciaire, a-t-on indiqué de même source.

M.M

## BOUIRA

### Vaste opération de recherche suite à la disparition d'un sexagénaire à M'Chedallah

Un sexagénaire atteint d'Alzheimer, est porté disparu depuis jeudi à M'chedallah à l'est de Bouira et une vaste opération de recherche a été lancée par les services de la Protection civile de la gendarmerie nationale avec le concours de la population locale, pour le retrouver, a-t-on constaté vendredi.

Les recherches ont été lancées depuis jeudi après-midi, après que la famille du disparu se soit rendue compte de l'absence de l'homme malade et atteint d'Alzheimer.

"L'opération de recherche est toujours en cours pour le retrouver. Les recherches sont axées actuellement au niveau d'Ath Oualvane et Saharidj", a expliqué à l'APS le chargé de communication de la protection civile, le sous-lieutenant Youcef Abdat.

Un vaste élan de solidarité s'est constitué grâce à la mobilisation des dizaines de citoyens des villages environnants avec la participation des éléments de la gendarmerie nationale.

"Des éléments de la protection civile de la

wilaya de Bordj Bou Arreridj et l'unité cynoteknique d'Alger soutiennent aussi leurs collègues de Bouira pour retrouver l'homme disparu", a précisé le sous-lieutenant Abdat. Plusieurs cas de disparitions subites de personnes ont été enregistrés à Bouira, dont le plus récent remonte au mois de novembre dernier lorsqu'un certain Idir Moussaoui, un septuagénaire lui aussi malade, a disparu. Celui-ci a été retrouvé sain et sauf après quatre jours de recherche.

AMINE A

### Arrestation de cinq personnes pour faux signalement visant à dissimuler une escroquerie (Sûreté nationale)

Les services de sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté cinq (5) personnes à l'origine d'un faux signalement visant à dissimuler l'escroquerie dont ont été victimes deux (2) autres personnes, a indiqué vendredi un communiqué des services de la Sûreté nationale.

"Les services de la première sûreté urbaine ont reçu un appel de la salle des opérations de la sûreté de la capitale faisant état du vol par des inconnus des clés et des papiers du

véhicule d'une personne au niveau d'une station-service dans le secteur de compétence de la sûreté de la circonscription administrative de Hussein Dey".

Au début des investigations, les policiers ont arrêté deux (2) suspects à moto, mais, après des investigations plus poussées, il s'est avéré que ces deux personnes ont été victimes d'un vol en réunion et que le signalement était faux et visait à dissimuler l'escroquerie et le vol dont elles ont été vic-

times, a précisé la même source.

Les cinq (5) véritables suspects ont fini par être arrêtés et conduits au siège de la sûreté urbaine pour compléter l'enquête, selon le communiqué.

Après parachèvement des procédures juridiques en vigueur, "les suspects ont été déférés devant les juridictions compétentes", a conclu la source.

AMINE.A

## Boumerdes

### Un groupe de 18 candidats à l'émigration clandestine secouru par le navire "Grine Belkacem"

Un groupe de 18 candidats à l'émigration clandestine, a été secouru vendredi, à 90 miles au large de Dellys à l'Est de la wilaya de Boumerdes, a-t-on appris de la direction locale de la pêche et des ressources halieutiques.

L'équipage du Navire "Grine Belkacem" qui était en mission scientifique dans la région, a retrouvé "par hasard" le groupe de "Harragas" qui était en danger et l'a sauvé et remis aux autorités compétentes, a-t-on

précisé de même source.

De son côté, le Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA) dont le siège est sis à Bou Ismail, dans la wilaya de Tipasa, a affirmé avoir secouru un groupe de 18 candidats à l'émigration clandestine, au large de la wilaya de Boumerdes.

Ce même centre a précisé sur sa page officielle sur les réseaux sociaux, que "l'équi-

page du navire Grine Belkacem a secouru tôt dans la journée de ce vendredi, au large de Boumerdes à 90 miles au nord de la ville de Dellys, un groupe de jeunes candidats à l'émigration clandestine".

"L'embarcation à bord de laquelle étaient les 18 Harragas secourus, qui voulaient rejoindre la rive nord de la méditerranée, était tombée en panne", a-t-on signalé de même source.

M.M

### Tipasa Distribution "prochaine" de près de 3 400 logements sociaux, à travers 7 communes

Quelque 3397 logements publics locatifs (logements sociaux), seront distribués, "prochainement" à travers 7 communes de Tipasa, a indiqué, vendredi dans un communiqué, la cellule de communication de la wilaya. Selon ce même document, "les préparatifs sont en cours pour la remise des décisions d'attribution aux bénéficiaires de 3397 logements publics locatifs (LPL) achevés et prêts à être distribués à travers 7 communes de la wilaya". Sur ces 3 397 logements, 320 unités sont implantées à Kolea, 708 à Hadjout, 275 à Bourkika, 936 à Fouka, 100 à Merad 410 à Damous et 648 à Cherchell. Dans le même sillage, le communiqué de la wilaya a indiqué que l'établissement des listes définitives des bénéficiaires de près de 550 autres logements sociaux répartis sur quatre communes, est en cours d'achèvement. La commission de wilaya chargée d'étudier les recours concernant les programmes de logements publics locatifs "se consacre actuellement à l'examen des recours introduits à son niveau afin de trancher et d'établir la liste définitive des bénéficiaires", a-t-on indiqué de même source. Ce programme d'une consistance de 594 logements dont les listes provisoires des bénéficiaires ont été déjà affichées, est réparti sur 4 communes qui sont Messelmoun (322 unités), Larhat (78 unités), Sidi-Ghiles (55 unités sur 260 prévues) et Ahmar El Ain (78 unités), selon le même communiqué. Le retard accusé dans l'établissement de ces listes définitives des bénéficiaires, est lié à l'opération d'examen des recours qui "exige un certain temps pour pouvoir examiner minutieusement l'ensemble des dossiers déposés afin d'assurer une distribution équitable de ces logements", a souligné le communiqué de la wilaya. Par ailleurs, ce même document a signalé que "l'enquête administrative concernant les bénéficiaires de logements dans le cadre d'un programme de résorption de l'Habitat précaire dans les communes de Larhat et Bourkika, est en voie de d'achèvement, ce qui permettra ensuite d'organiser les opérations de relogements, a-t-on ajouté sans préciser de date.

A.A

## Tipasa

## Démantèlement d'un réseau international spécialisé dans le trafic de drogues et de psychotropes à Tipasa (Sûreté nationale)

Les éléments de la police ont procédé durant la semaine en cours au démantèlement d'un réseau international composé de 12 individus activant dans l'importation et le trafic de drogues et de psychotropes au niveau de Tipasa et des wilayas limitrophes, a indiqué vendredi un communiqué des services de la Sûreté nationale. L'opération a été rendue possible grâce à l'exploitation d'informations confirmées faisant état d'activités suspectes des individus formant ce réseau, dirigé par 3 personnes faisant l'objet de mandats d'arrêt, a précisé la même source, relevant que l'enquête de police judiciaire, diligentée en coordination avec le parquet territorialement compétent, a permis l'arrestation de 12 suspects issus de différentes wilayas. Détaillant la nature des sa-



is, la même source a fait état de "2.800 psychotropes, 3 véhicules touristiques utilisés dans le trafic de drogues, une somme d'argent de 350.000 Da, 3 armes blanches et des téléphones portables". Tout en relevant la présentation des mis

en cause devant les juridictions compétentes, le communiqué a affirmé que "cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), visant à prévenir et à protéger la santé des citoyens".

BOUIRA :  
un sexagénaire disparu à M'Chedallah retrouvé sain et sauf

Un sexagénaire porté disparu depuis deux jours à M'Chedallah (Est de Bouira) a été retrouvé sain et sauf à Saharidj, a-t-on appris samedi de sa famille. "Nous l'avons retrouvé sain et sauf à Saharidj après près de deux jours de recherche grâce à la mobilisation des citoyens, des services de la protection civile et de la gendarmerie nationale", a affirmé à l'APS Ali, un membre de la famille du disparu. L'homme, âgé de 61 ans et atteint d'Alzheimer, est sorti de son domicile mercredi

et, depuis, il n'a donné aucun signe de vie. Une vaste opération de recherche a alors été lancée pour le retrouver. Plusieurs citoyens des villages environnants ont participé à cette opération qui a vu aussi la participation des unités de la protection civile de Bordj Bou Arreridj, ainsi qu'une unité cynotechnique d'Alger. Après l'avoir retrouvé, le sexagénaire a été emmené à l'hôpital de M'Chedallah pour un examen médical avant de retrouver sa famille.

M'SILA :  
une caravane médicale pour la population des zones d'ombre

Le coup d'envoi d'une caravane médicale bénévole multidisciplinaire au profit des populations des zones d'ombre de la wilaya de M'sila a été donné vendredi en présence du secrétaire général de la wilaya. Placée sous le slogan "La route vers la prévention", cette caravane organisée à l'initiative du bureau local de l'organisation nationale de la société civile et de citoyenneté est composée de plus de 40 médecins spécialistes d'Alger et de M'sila qui devront assurer des consultations pour les habitants des zones d'ombre des communes de M'sif, Ouled Men-sour, Khettoati Sed El Djir et Maarif, a indiqué, Samir Menasri, chef de bureau local de ladite organisation. Cette caravane médicale bénévole a pour objectif de sensibiliser les habitants de ces zones contre la propagation du

Covid 19 et également contre les maladies chroniques, tels le diabète et l'hypertension artérielle, a-t-on noté. Aussi, des rencontres de formation pour les corps médical et paramédical locaux sont au programme de cette initiative, selon la même source. La caravane, qui sillonnera pour une journée les zones d'ombre dans la wilaya, est composée de spécialistes en chirurgie générale, ophtalmologie, urologie, pédiatrie, gynécologie obstétrique, traumatologie, neurologie, cardiologie, endocrinologie et diabétologie a précisé la même source. Selon M. Menasri, des caravanes similaires devront être organisées régulièrement au profit des habitants des 700 zones d'ombre que compte la wilaya de M'sila pour des consultations médicales et sensibilisation contre la coronavirus ainsi que les maladies infectieuses.

RELIZANE :  
sauvetage d'un zérzi dans les forêts de Zemmoura

DES AGENTS FORESTIERS ONT SAUVÉ AU NIVEAU DE LA FORÊT DE "EL AMAMRA" DANS LE TERRITOIRE DE ZEMMOURA (20 KM AU SUD DE RELIZANE) UN ZERZI (MANGOUSTE), UNE ESPÈCE ANIMALE MENACÉE DE DISPARITION, A-T-ON APPRIS SAMEDI APRÈS DE LA CONSERVATION DES FORÊTS. CET ANIMAL RARE A ÉTÉ DÉCOUVERT JEUDI SOIR DANS LA ZONE DE DERBA, SITUÉE DANS LA FORÊT D'EL-AMAMRA DE ZEMMOURA, LORS D'UNE PATROUILLE DE ROUTINE DES AGENTS DES FORÊTS SUR LE SITE EN QUESTION, A INDICÉ À L'APS LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION DES FORÊTS DE ZEMMOURA, MOHAMED GHERMOULLE ZERZI DÉCOUVERT, DE SEXE FÉMININ, BLESSÉ AU NIVEAU DES PATTES APRÈS AVOIR ÉTÉ VICTIME D'UN PIÈGE TRADITIONNEL, A ÉTÉ PRIS EN CHARGE POUR LES SOINS NÉCESSAIRES, AVANT DE LE RELÂCHER DANS SON MILIEU NATUREL, A INDICÉ M. GHERMOUL, SOULIGNANT QUE LA MANGOUSTE EST CLASSÉE DANS LA CATÉGORIE DES ANIMAUX NON DOMESTIQUES PROTÉGÉS EN VERTU DU DÉCRET EXÉCUTIF 12-235 DU 24 MAI 2012. LE ZERZI EST UN MAMMIFÈRE CARNIVORE, AGILE, VIF, MINCE ET ALLONGÉ, À QUEUE - PRESQUE AUSSI LONGUE QUE LE CORPS. IL SE NOURRIT D'INSECTES, DE RON-GEURS, D'AMPHIBIENS, DE REPTILES ET D'OEUF. CET ANIMAL EST CHASSÉ LA NUIT PAR DES CHASSEURS OU DES AIGULTEURS POUR L'EMPÊCHER DE SE NOURRIR D'OEUF OU DE POUSSINS, A DÉTAILLÉ LA MÊME SOURCE.

## EL BAYADH:

## raccordement de 28 localités au réseau de fibre optique (responsable)

Une opération de raccordement de 28 localités dont des zones d'ombre au réseau de fibre optique a été achevée dernièrement, a-t-on appris du directeur de wilaya de la poste et des télécommunications. Cette opération a ciblé différentes communes dans la wilaya, notamment les localités et zones de Bouslah, Menidjel, Gum Djrabia, Benhadjam, El Khidr, El Maghuel, Dir Hassiane, El Faraa, Gouira Lahbar et autres raccordées à ce réseau, a indiqué Chihebbeddine Meyan. L'entreprise "Algérie Telecom" oeuvre, à travers cette opération, à fournir des services de téléphonie fixe et internet en assurant un haut débit à différentes régions de la wilaya dont les zones d'ombre, a-t-on souligné. Le réseau de fibre optique a atteint, à El Bayadh, une longueur cette année de 1.638 kilomètres. Trois paraboles de 4G ont été mis en place dernièrement dans les communes d'El Ghassoul, Brizina et Kef Lahmar, soit un total de 24 paraboles dans le cadre du raccordement des cités d'habitation au réseau de téléphonie et internet à haut débit. Pour sa part, l'opérateur public de téléphonie mobile "Mobilis" a mis en service dernièrement deux stations satellites de communication sur l'axe de la route nationale (RN 118) reliant les communes de El Broud (El Bayadh) et zaouiet Debagh (Adrar) sur 300 km. Cinq autres stations similaires des télécommunications de cet opérateur public sont en cours d'installation à Gouira Lahbar, El Faraa dans la commune de Brizina, Boughara (commune de Cheguig), Touail (commune de Kerakda) et une à Bougtob. L'opérateur de téléphonie mobile Djezzy a mis en place aussi une station au niveau de la nouvelle ville du chef-lieu de wilaya.

## Des Journées consacrées au Couscous s'ouvrent à Alger

Des journées consacrées au Couscous dans ses différentes variantes ont été ouvertes jeudi à Alger, par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, suite à l'inscription, mercredi, du couscous des savoirs, savoir-faire et pratiques liés à sa production, au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco. Organisées dans une ambiance festive au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, ces journées, ouvertes au public du 17 au 21 décembre dans le respect strict des mesures de prévention sanitaire, ont été placées sous l'intitulé, "Le couscous, mets des rencontres", à l'occasion de son inscription au patrimoine mondial de l'humanité au nom de l'Algérie, de la Tunisie, de la Mauritanie et du Maroc. De grands panneaux d'information expliquent aux visiteurs les différentes étapes de préparation du couscous, avec les ingrédients et ustensiles utilisés présentés en images. Une partie des différentes variantes du couscous algérien, notamment celles des régions d'Alger, Tipaza, Blida, Boumerdes, Tizi-Ouzou, Bejaia, Annaba, Mila et Boussaâda a été présentée. Une chorale féminine du village "Tizit" de la commune d'Illiten de Tizi-Ouzou, dirigée par Nacéra Taleb Megdouda, a embelli l'espace de ces journées avec des pièces, entonnées à l'unisson, des regrettés, Taleb Rabah et Idir. La ministre de la Culture et des Arts Malika Bendouda qui avait visité les différents stands de cette exposition a fait part de son "bonheur d'avoir fait aboutir auprès de l'Unesco, conjointement avec la Tunisie, la Mauritanie et le Maroc, l'inscription de ce plat traditionnel, rite fédérateur et porteur de tout un mode de vie maghrébin".

## ORAN:

## 36 cas de Covid-19 détectés parmi les personnes à troubles mentaux depuis le début de la pandémie (DSP)

Trente-six (36) cas de contamination au coronavirus ont été recensés par les services de la Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Oran parmi les personnes présentant de troubles mentaux, des sans domicile fixe (SDF) en particulier, a-t-on appris du chargé de la communication à la DSP. "Depuis la déclaration de la pandémie et jusqu'à la semaine dernière, 36 cas de Covid-19 ont été recensés parmi les personnes présentant des troubles mentaux, des SDF en particulier", a déclaré, à l'APS, Youcef Boukhari, à Oran, l'hôpital psychiatrique de Sidi Chahmi, qui a une envergure régionale, accueille les malades de la wilaya et d'autres wilayas voisines mais également les personnes en placement sur ordre du procureur c'est à dire ceux ayant des problèmes avec la justice et qui ont des troubles mentaux, a-t-on fait savoir. De ce fait, plusieurs cas de contamination ont été détectés dans les rangs du corps médical et paramédical de cet établissement, selon le même responsable, qui a souligné que "cette situation nous a obligé de trouver une autre solution pour cette catégorie vulnérable tout en assurant la protection du personnels médical et paramédical". Au début de la pandémie (mois d'avril, mai et juin), la DSP faisait, en collaborations avec d'autres services, le ramassage des SDF et transférait directement à l'hôpital de Sidi Chahmi les personnes aux troubles mentaux qui étaient pris en charge, a rappelé Dr Youcef Boukhari, affirmant que "le ramassage comme moyen de protection a donné de très bons résultats". Après l'hôpital de jour à Sidi Chahmi, un service spécial pour les personnes à troubles mentaux a été ouvert au pavillon 35 du CHU d'Oran, compte tenu de sa proximité avec des services



Covid-19 et des maladies infectieuses du même hôpital. Un lieu d'isolement de 8 lits a été aménagé pour accueillir et placer les malades mentaux, les SDF après ramassage et les personnes de placement d'office, a-t-il fait savoir. Un PCR (réaction de polymérisation en chaîne) et un confinement de 14 jours sont pratiqués pour ces personnes. Dans le cas où le test PCR s'avère négatif, ils sont directement transférés à l'hôpital de Sidi Chahmi, a-t-il ajouté. Depuis le mois de novembre dernier, un nouveau service a

ouvert ses portes à l'hôpital de hai "Nedjma" (ex Chelbo), où des lieux d'isolement ont été préparés pour améliorer la prise en charge de ces personnes, a-t-il encore indiqué. Un professeur et des résidents ont été affectés à ce service pour prendre en charge les malades mentaux atteints de Covid-19 qui nécessitent une prise en charge intensive, une hospitalisation voire une réanimation, a souligné Youcef Boukhari.

### El Tarf: arrestation d'un dangereux criminel activement recherché à Boutheldja (Sûreté nationale)

Les services de la sûreté de daïra de Boutheldja (wilaya d'El Tarf) ont arrêté récemment un dangereux criminel faisant l'objet de cinq (5) mandats d'arrêt et activement recherché pour son implication dans plusieurs cambriolages de domiciles par effraction, a indiqué samedi le chargé de la communication de la sûreté de wilaya. Dans le cadre de leurs activités visant à lutter contre la criminalité dans toutes ses formes, les services de la police ont ainsi réussi à appréhender le mis en cause, âgé d'environ 30 ans, au niveau de la localité de Boutheldja, où il s'était réfugié pour échapper aux services de sécurité, a précisé le commissaire principal Mohamed Karim Labidi. Originaire de la wilaya de Annaba où il réside, le prévenu a été arrêté dans un lieu qui lui servait de cachette temporaire, a précisé la même source. Le mis en cause était "activement recherché".

## ORAN:

## distribution de près de 40.000 logements toutes formules confondues en 2021 (responsable)

Près de 40 000 logements toutes formules confondues, en cours de réalisation dans la wilaya d'Oran, seront attribués à leurs bénéficiaires par étapes courant 2021, a annoncé jeudi le wali Messaoud Djari. Faisant le point de situation sur le développement dans la wilaya dans une conférence de presse, le wali d'Oran a indiqué qu'il sera procédé à la distribution jusqu'à la fin du 1er semestre de l'année prochaine de 23.000 logements publics locatifs (LPL) dont environ 19.000 logements location-vente (AADI) et 1.200 logements promotionnels aidés (LPA) faisant partie de l'ancien programme.

Le chef de l'exécutif de la wilaya a fait savoir qu'il sera programmé, dans une première étape à fin mars prochain, la distribution de 14.600 logements de différentes formules dont 6.300 logements publics locatifs (LPL), 7.700 logements location-vente AADI et 430 LPA ancien programme. Dans une deuxième étape, à la fin du mois de juillet prochain, il sera procédé à la distribution de 22.000 logements toutes formules confondues dont 10.000 LPL, selon le nombre de points, de même que 11.000 logements location-vente (AADI) et 140 LPA ancien programme, a-t-il fait savoir. Messaoud Djari

a indiqué que ses services ont dénombré jusqu'à aujourd'hui plus de 175.000 demandes de logements de différentes formules. Toutes les commissions des daïras dans leur ensemble ont été installées et mises à contribution et sont à pied d'œuvre pour parachever les enquêtes et étudier les dossiers préalablement notés selon les critères en vigueur. M. Djari a assuré du suivi des différents projets de logements en cours de réalisation et instruit les entreprises de rattraper les retards enregistrés par le renforcement des chantiers pour livrer les logements dans les délais impartis.

## Mostaganem

Pas moins de 300 pins d'Alep ont été mis en terre, samedi, près de la retenue collinaire Beria de Ain Smara (wilaya de Constantine), à l'initiative de la Société de l'eau et de l'assainissement de Constantine (SEACO), a-t-on appris auprès des services de cet établissement public. L'opération est inscrite dans le cadre des instructions et des orientations du ministère des Ressources en eau visant la participation au programme national de reboisement

## 300 pins d'Alep mis en terre à Ain Smara

destiné à la récupération des terres incendiées durant la saison chaude précédente, a précisé à l'APS la chargée de la communication de cette Société, Ouassila Bencheoul. Cette opération qui a été organisée avec la collaboration des services de la direction locale des ressources en eau, de la Chambre d'agriculture et de la Conservation des forêts vise également à rattraper le déficit en espaces boisés sur le territoire de la wilaya, a relevé la même responsable. L'opération est destinée notamment à protéger

l'environnement, à freiner le phénomène d'érosion du sol et à renforcer le couvert végétal, a fait savoir la même source, soulignant qu'une centaine d'agents ont été mobilisés par les services de la SEACO afin d'assurer le bon déroulement de cette action. Des actions similaires réalisées ces derniers mois au titre de ce programme par les services de la Conservation des forêts, ont permis la plantation de plus de 3 000 arbustes à travers divers sites forestiers de la wilaya, a indiqué de son côté le responsable

de la communication de cette institution, Ali Zegrou. Des centaines d'arbustes, dont des arbres d'ornement, seront plantés aussi dans les espaces relevant des infrastructures de la sûreté de wilaya, de la gendarmerie nationale, des Douanes et de la Protection civile dans le cadre de cette même campagne, a-t-il ajouté. La wilaya de Constantine dispose d'une surface forestière de près de 28 074 hectares, soit 12 % de sa superficie globale, a-t-on signalé.

## Ces défauts du dirigeant qui agacent

Certains dirigeants ont des manies qui peuvent agacer leurs salariés jusqu'à les inciter à quitter l'entreprise. Si certaines sont supportables, d'autres le sont moins. Zoom sur ces actions ou réactions qu'il vous faut contrôler si vous ne voulez pas augmenter le turn-over dans votre entreprise.

### Les chefs d'entreprise colériques

S'il y a bien quelque chose à faire c'est essayer de contrôler vos pulsions même quand votre salarié a fait une énorme bourde. N'oubliez pas que la colère laisse des traces et que passer vos nerfs sur votre collaborateur ne changera pas grand-chose et risque de créer des tensions. Hurler n'a jamais résolu un problème alors autant essayer de vous maîtriser même quand la moutarde vous monte au nez. Relativisez les erreurs de celui-ci au regard de tout ce qu'il apporte à l'entreprise et n'oubliez pas que personne n'est parfait. Prenez le temps de réfléchir à trois fois avant de vous énerver et avant d'entrer dans une colère noire, allez vous détendre quelques minutes. Il existe des techniques pour vous calmer alors mettez-les en œuvre. Évitez tant que possible de le faire également avec vos associés devant vos collaborateurs. Il ne s'agit pas de montrer une dissension dans l'équipe de direction.

### Ceux trop rigides

Certains chefs d'entreprise estiment qu'il faut totalement dissocier la vie privée et la vie professionnelle. Si on doit essayer tant que possible que l'une et l'autre n'interfère pas, cela n'est pas toujours possible. La rigidité excessive notamment sur les horaires ou la présence alors que ce n'est pas forcément nécessaire ne demeure pas une solution qui marche dans un monde où les deux vies semblent se confondre de plus en plus. Avec l'apparition des téléphones portables et des nouveaux moyens de communication à distance la frontière s'est profondément estompée et il n'est pas rare que les salariés ramènent du travail à la maison. Un peu d'empathie ne fait pas de mal et vous pouvez par exemple comprendre qu'une grève ou encore un enfant malade entraîne des conséquences et qu'offrir une certaine de flexibilité pour faciliter la vie des salariés.

### Les dirigeants qui s'attribuent le succès

Quand une entreprise réussit, certains dirigeants ont tendance à prendre le melon comme le veut l'expression. Plus elle grandit, plus l'égo peut devenir démesuré. Heureusement cela n'est que très peu souvent le cas mais il faut bien prendre en compte que si l'entreprise grandit c'est bien parce qu'il y a une équipe pour répondre à la demande. Seul, on va peut-être vite mais nombreux on va loin. Si le chef d'entreprise peut avoir pris le melon et s'attribuer tous les succès, il doit bien comprendre que la valorisation demeure essentielle. Il faut attribuer les mérites à ceux à qui ils reviennent et pas seulement à soi. La reconnaissance joue un rôle essentiel dans la motivation des équipes.

### Ceux qui ne sont pas exemplaires

L'un des rôles du chef d'entreprise est de montrer l'exemple. Si la réussite peut entraîner le fait que le dirigeant n'ait plus forcément besoin de faire 100 heures par semaine, il se doit quand même de montrer l'exemple. Personne n'a envie de se donner à fond pour quelqu'un qui ne fait pas sa part du travail. L'exemplarité joue un rôle fondamental qu'il ne faut pas négliger alors si vous avez tendance à arriver en retard ou encore à partir tôt, sachez que vous ne pourrez demander à vos collaborateurs des efforts que dans la limite où vous êtes prêt à en faire vous-même. Votre comportement traduit celui que vous attendez de vos collaborateurs qui vous imiteront. Vous avez



peut-être fait des efforts colossaux au début de l'entreprise mais cela ne vous exempt pas de montrer l'exemple.

### Les indisponibles

Il existe une catégorie de dirigeants qu'il est très difficile de contacter et qui a du mal à prendre des décisions. Cette attitude peut rapidement nuire à la productivité des collaborateurs surtout s'ils doivent attendre des réponses pour se lancer dans l'action. Dans le cas d'une bonne délégation tout se passe bien mais dans le cas inverse, le dirigeant qui ne sait pas être disponible peut nuire à la bonne marche de l'entreprise. Apprenez à déléguer et à laisser de la marge de manœuvre à vos salariés si vous n'avez pas le temps de tout traiter ou que vous ne pouvez vous rendre disponible. L'organisation doit être fluide et vous ne pouvez pas être le rouage qui bloque l'avancée de l'organisation.

### Les Big brothers

Si certains dirigeants ont trop tendance à laisser d'espace à des salariés, l'inverse est également vrai. C'est oublier qu'il n'est jamais agréable d'avoir quelqu'un derrière son dos et que cela ne contribue nullement à la productivité ni à la motivation que de regarder chaque action des salariés. A trop vouloir surveiller vos salariés vous risquez de vous mettre en danger juridiquement mais pas seulement : vous avez des chances de créer du présentisme. A défaut, vous risquez de perdre un temps considérable à regarder chaque action et de devenir une véritable boule de nerf. Les métiers d'aujourd'hui impliquent également de s'aérer l'esprit afin souvent de s'ouvrir à la créativité alors laissez de l'espace à vos collaborateurs pour qu'ils puissent se ressourcer et donner le meilleur d'eux-mêmes.

### Les douteux

On ne sait pas trop des fois s'ils font des blagues ou s'ils sont sérieux. Parfois ils sortent des choses de mauvais goût et on ne sait pas trop comment réagir. Certains comportements sont même à la limite... Les douteux ne le font parfois pas exprès mais devraient travailler sur le type d'humour qu'ils emploient afin de ne pas créer des réactions. Le seul problème, c'est que parfois ils n'en ont même pas conscience. Si vous ne savez pas si vous faites partie de cette catégorie, peut-être devriez-vous demander l'avis à vos salariés.

### Les bling bling

Pour terminer cette liste bien qu'il y ait bien d'autres comportements qui peuvent agacer, ceux qui montrent trop leur richesse et qui pourtant paient mal font partie des plus détestés. Il s'agit de ceux qui ont tendance à optimiser les coûts afin de s'enrichir sans prendre en compte que si l'entreprise grandit et génère autant, c'est bien grâce à l'ensemble des collaborateurs. Rien n'empêche de se faire plaisir mais il faut tout de même proportionner. A défaut, vous risquez de créer de la jalousie. Certains d'entre eux, n'hésitent pas à l'exprimer dans les réunions annuelles. Bravo ! Vous m'avez rapporté X millions DA. Une attitude qu'il faudra à tout prix rectifier car ce n'est pas pour vous enrichir qu'ils travaillent pour vous et se motiveront à donner le meilleur d'eux-mêmes.

# Qu'est-ce qu'un créateur « à la page » ?

Les relations d'entreprise se sont multipliées en une décennie et ont transformé le paysage de l'entrepreneuriat. L'échec qui était un sujet tabou particulièrement dans l'hexagone, a pris une nouvelle connotation. Il est associé aujourd'hui à des mots comme rebond, défi, challenge qui dévoile un créateur qui n'a pas peur de se lancer dans une entreprise et de prendre des risques. Les nouveaux entrepreneurs sont sortis du carcan des entreprises instituées traditionnellement par une hiérarchie sociale qui laissait peu de place à l'innovation. Looks différents, méthodes de gestion et de management renouvelées... Les caractéristiques demeurent nombreuses ! Mais quelles sont les réelles différences ?

## Des nouveaux codes vestimentaires

Eh oui ! Exit l'entrepreneur avec une image austère, surveillant du haut de son balcon ses salariés et portant tous les jours un costume cravate afin de se différencier de ses équipes. Ce dernier a laissé la place à toute une génération d'entrepreneurs qui considèrent que « l'habit ne fait pas le moine » et que les salariés constituent les véritables ressources de l'entreprise. Le nouveau dirigeant a délaissé ses vêtements de commerciaux pour ceux du quotidien. La cravate n'est plus à la mode !!! À l'inverse, porter un jean, une chemise et un haut de veste est, aujourd'hui, devenu la manière standard de s'habiller. Ce changement s'est effectué à l'échelle internationale. Pour preuve, Mark Zuckerberg, le mythique fondateur de Facebook lui-même, déclarait lors d'une séance de questions/réponses : « Je n'ai pas d'énergie à gaspiller dans des choses aussi futiles de ma vie personnelle. Je dois prendre le minimum de décisions en dehors de celles qui servent la communauté Facebook ». Une petite anecdote qui rappelle la manière de penser d'un autre visionnaire, Steve Jobs, le fondateur de la célèbre marque informatique Apple. Mais les en-



trepreneurs français ne sont pas en reste. Il suffit d'évoquer Xavier Niel, fondateur de Free ou encore Jacques-Antoine Granjon de *vente-privée.com*, qui ont tous deux gardé leur propre style. Mais attention à ne pas se tromper : le look « à la cool » ne traduit pas de la négligence de la part de ceux qui l'adoptent, mais bel et bien un changement de mentalité.

## Un dirigeant ultra-connecté

Le dirigeant d'aujourd'hui n'est plus le même que celui d'hier. Rarement isolé, on peut régulièrement l'apercevoir avec son smartphone à portée de main, que ce soit en conférence, dans les transports ou bien en vacances. Il utilise les nouvelles technologies et partage constamment avec son réseau des informations, dont la nature peut d'ailleurs être professionnelle ou personnelle suivant les cas. Ce créateur des temps modernes reste rarement présent sur l'ensemble des réseaux sociaux, car il en privilégie, en général, un seul par rapport aux autres. Ultra-

connecté, l'entrepreneur « à la page » répond rapidement à ses e-mails, souvent de manière succincte, ce qui peut surprendre quand on sait à quel point l'emploi du temps d'un créateur se remplit. Il s'informe en permanence des actualités afin de rester le plus possible au courant de ce qui se passe autour de lui et ne pas rater une information essentielle qui pourrait lui donner une idée pour son business.

## Une prise en compte de l'opinion des salariés

Le dirigeant moderne ne considère plus le salarié comme une simple machine. Il reste convaincu que l'ensemble de l'équipe constitue le moteur essentiel de l'entreprise, ce qui lui permet d'avancer. La société ne pourra se développer au-delà d'une certaine échelle sans les compétences d'une équipe au service du projet. Gardien de la vision stratégique, l'entrepreneur prend en compte les opinions de chacun, surtout quand il s'agit d'innovations liées aux difficultés rencontrées sur le poste de travail.

Il sait également que l'implication des collaborateurs peut devenir un avantage concurrentiel important. Par ailleurs, le sentiment d'appartenance à l'entreprise lui paraît essentiel et il s'attache ainsi à impliquer ses collaborateurs autant que possible dans les décisions stratégiques.

## Les entrepreneurs soutiennent la communauté

Le chef d'entreprise actuel n'hésite pas à donner son opinion et défend avant tout la cause entrepreneuriale. Il ne rechigne pas à condamner ce qui nuit à la communauté et peut même parfois s'opposer aux politiques en place lorsqu'il ressent une injustice. Conscient des difficultés de l'exercice, le nouvel entrepreneur investit dans les start-ups et soutient ceux qui démarrent. En témoignent les nombreux fonds constitués par les entrepreneurs à succès qui investissent du temps et de l'argent. L'entrepreneur moderne possède aussi l'avantage d'être de plus en plus apprécié par

l'opinion publique. Nombreux ont pu tenter l'aventure et constater qu'il ne s'agit guère d'un monde de privilégiés mais d'une expérience à haut risque et néanmoins très enrichissante.

## L'innovation permanente au service du client

Le nouvel entrepreneur demeure persuadé, c'est dans l'innovation permanente et dans la satisfaction du client que réside la clé de la pérennité de son entreprise. À ce titre, il n'hésite pas à mettre en place des processus afin d'améliorer son produit en permanence. Permettez-moi de mentionner comme le « Lean start-up », il reste conscient que sortir immédiatement le produit parfait n'est pas possible, car ce dernier doit évoluer avec le temps et s'adapter aux modes de consommation qui évoluent en permanence. L'entrepreneur « à la page » croit fortement que la confrontation au marché permet également de mieux adapter le produit. En ce sens, il n'hésite pas à remettre en cause ses propres a priori en fonction de l'opinion de ses clients s'il la juge pertinente ou s'il constate une transformation de son environnement. Il se veut réactif et espère répondre au plus proche du besoin du consommateur avant même que celui-ci ne lui en fasse part. Il espère parfois même inventer la consommation de demain.

## Un management plutôt cool

Distributeurs de boissons, repas communs, présence d'objets permettant de se relaxer comme un baby-foot ou un billard, rien ne semble trop bon pour les salariés. Il essaie autant que possible d'améliorer le cadre de travail. Conscient de la limite de l'exercice et qu'une ambiance à la cool ne signifie pas que tout le monde fasse n'importe quoi, il remise parfois les règles en proposant des horaires totalement flexibles ou des congés illimités, du moment que les objectifs sont atteints.

b.m

## Existe-il des clés pour se mettre en capacité d'innover ?

Dans le langage économique, innover implique de lancer de nouveaux produits et de nouveaux services. Les clés pour innover résident dans l'ouverture d'esprit, l'étude des tendances et la préparation du terrain ! De nombreux entrepreneurs ont fait fortune avec des concepts originaux. Innover fait partie de l'ADN de tout entrepreneur. Pour cela, loin d'émettre des critiques sur les innovations ou sur les bouleversements dus aux différentes circonstances qu'elles soient économiques, politiques ou environnementales, l'entrepreneur se doit de prendre la posture du chercheur d'or qui extrait les pépites au milieu du sable.

### Trouver des idées originales pour son entreprise

Certains produits sont lancés par hasard ! Il suffit de demeurer ouvert d'esprit et de rester attentif aux différentes tendances. Par exemple, les fameux élastiques Rainbow Loom ont été lancés par une famille française qui se trouvait en déplacement aux USA. Les parents ont constaté l'en-

gouement de leurs rejetons pour réaliser ces fameux bracelets en élastique et ils ont importé le concept en France. Le couple Laurenon a alors monté sa propre société, depuis devenue un franc succès. Pour être en capacité d'innover, vous ne devez pas brider votre fantaisie. Certaines idées a priori farfelues fonctionnent plutôt bien. C'est le cas notamment du Café des chats. La fondatrice (Margaux Gandelon) a ainsi affronté les critiques pour ouvrir avec succès un bar dans lequel les clients peuvent se restaurer et câliner des chats provenant d'associations et refuges. Original !

### Savoir se mettre à la page et utiliser les modes et tendances

D'autres idées d'entreprises surfent aussi sur des tendances actuelles comme l'écologie. Par exemple, Gérard Bellet a développé un concept appelé « Jean Bouteille », qui reprend une idée déjà développée dans des pays comme l'Allemagne : la consigne. Le client achète ainsi une bouteille pour ensuite la remplir d'huile, de vinaigre, de bière, de jus de fruit... Le tout

pour un prix très attractif, qui affiche 20% d'économie par rapport aux bouteilles traditionnelles. Une autre tendance chez les consommateurs est de manger sans gluten. Certains entrepreneurs surfent sur cette mode et ont lancé leurs marques comme Helmut Newcake, Sunny Délices ou encore Nogla. Coté nourriture saine, les fondateurs de DeliceSweet ont aussi su faire de la maladie de leur fille (le diabète, ndlr) un business familial avec la vente de sucrerie sans sucre... !

### Voyager pour mieux importer des idées

Parfois, pour trouver des idées intéressantes, il suffit de changer de culture. De nombreux produits étrangers ont ainsi été ramené et commercialisés avec succès. C'est le cas par exemple de la pâtisserie SadaharuAoki, qui vend du chocolat à base de thé vert, un produit ramené du Japon. D'autres sites français reprennent des concepts bien connus aux USA ou en Angleterre. On peut citer l'exemple des franchises de Burger King, Subway ou Mark et Spencer. Des entrepreneurs audacieux comme Patrice Bon-

nefoux ou Alain Lellouche ont également importé d'Italie le concept d'aquabiking.

### Savoir étudier le marché pour mieux innover

Bien entendu, une des clés pour innover consiste à faire une étude quasi-permanente de son marché. Vous pourrez y puiser de nombreuses idées, même si toutes ne se valent pas. Attention néanmoins à prendre le temps de faire une étude qualitative et de vérifier la faisabilité de votre nouveau projet. Ainsi, la fondatrice des salons de coiffures Ethnicia avait une bonne idée à l'origine (des salons haut de gamme pour les cheveux afro) mais son concept était trop coûteux, et de nombreuses clientes se plaignaient de la qualité des coiffeurs. Résultat : le concept n'a pas décollé. Attention donc à bien préparer le terrain avant de lancer vos innovations.

Dernier conseil : n'hésitez pas à avoir toujours sur vous un carnet pour noter d'éventuelles idées au fil de l'eau ! L'innovation vient parfois à l'improviste...

b.m

## United Airlines fera revoler ses Boeing 737 MAX à partir du 11 février

La compagnie américaine United Airlines a indiqué vendredi qu'elle remettra à son programme le Boeing 737 MAX, autorisé à revoler depuis peu après deux accidents mortels, à partir du 11 février aux Etats-Unis, à partir de Denver et Houston. United Airlines prévoit d'effectuer "plus de 1.000 heures de travail sur chaque appareil, en

incluant les changements exigés par la FAA (l'autorité américaine de l'aviation, NDLR) sur le logiciel de vol, la formation supplémentaire des pilotes, de multiples vols test ainsi qu'une analyse technique méticuleuse, pour s'assurer que les avions sont prêts à décoller", a précisé un porte-parole. Les clients sauront à l'avance qu'ils voleront sur le 737 MAX

et si l'un d'entre eux ne souhaite pas embarquer dans l'appareil, il pourra être transféré sur un autre vol ou remboursé. Cet avion, qui représentait plus de deux-tiers du carnet de commandes de Boeing, avait été cloué au sol de par le globe en mars 2019 après deux accidents rapprochés ayant fait 346 morts.

A.P

## MEXICO

### Suspend les activités non essentielles jusqu'au 10 janvier - Covid-19

Mexico va suspendre dès samedi et jusqu'au 10 janvier les activités non essentielles en raison de l'augmentation des contaminations au Covid-19, a annoncé vendredi la maire Claudia Sheinbaum. Dans la capitale mexicaine, ainsi que dans l'Etat limitrophe de Mexico (centre), "ne resteront en fonctionnement que les activités essentielles", notamment la vente de denrées alimentaires, les transports, les usines, les banques, a indiqué la maire dans un communiqué de presse. Mexico est "près d'atteindre 75% de sa capacité hospitalière", malgré les appels répétés lancés à la population pour qu'elle di-

minue ses déplacements, a rappelé l'édile, qui a annoncé une augmentation du nombre de lits disponibles pour les malades du Covid-19. L'Etat de Mexico prend également des "mesures drastiques pour freiner le rythme de contamination", a indiqué le gouverneur, Alfredo del Mazo. Mexico et l'Etat de Mexico comptent près de 23 millions d'habitants. Face à l'augmentation du nombre de décès, il est nécessaire de "prendre des mesures extraordinaires", a confirmé le sous-secrétaire à la Santé, Hugo Lopez-Gatell, porte-parole de la stratégie gouvernementale face à la pandémie.

A.P

## AVAL DU FMI

### Aide de 1,67 milliard de dollars pour l'Egypte

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international a donné son aval vendredi pour le déblocage d'une seconde tranche d'aide de 1,6 milliard de dollars en faveur de l'Egypte dans le cadre de son programme d'aide, selon un communiqué de l'institution basée à Washington. Il avait approuvé le 26 juin un programme annuel d'un montant total de 5,2 milliards de dollars avec le décaissement immédiat de 2 milliards pour faire face à l'impact de la pandémie de coronavirus. Avec le décaissement annoncé ven-

dredi, ce sont ainsi plus de 3,6 milliards de dollars qui sont déjà octroyés. "Les autorités égyptiennes ont bien géré la pandémie de Covid-19 et les perturbations de l'activité économique qui en découlent", a commenté Antoinette Sayeh, directrice générale adjointe du FMI, citée dans le communiqué. Elle note que le ralentissement de la croissance a en outre été moins sévère que prévu, "l'Egypte devant figurer parmi les rares pays à connaître un taux de croissance positif cette année".

A.Z

## Paul McCartney sort un nouvel album et encourage la vaccination anti-Covid

Paul McCartney a encouragé vendredi à se faire vacciner contre le nouveau coronavirus, à l'occasion de la sortie de son nouvel album solo, "McCartney III", composé de chansons créées ou retravaillées par l'ex-figure des Beatles pendant le premier confinement au printemps. "Je le prendrai", a-t-il dit sur la BBC à propos du vaccin, "et j'aimerais encourager les gens à le prendre aussi". Avant, il y avait des gens anti-vaccin, c'était ok, c'était leur choix. Mais maintenant avec internet, ces choses s'installent vraiment et il y a ces gens qui ne le prendront pas", a déploré la légende du rock. Le Royaume-Uni a été le premier pays occidental à déployer une campagne de vaccination de masse contre la maladie Covid-19 le 8 décembre, en visant en priorité les personnes âgées et les soignants. Plus de 137.000 personnes y ont déjà reçu leur première dose du vaccin Pfizer-BioNTech, selon les autorités. Le nouvel album de Paul McCartney, sorti une semaine plus tard que prévu initialement, est en réalité la troisième partie d'un triptyque, dont le premier disque - son tout premier album solo intitulé sobriement "McCartney" - avait vu le jour il y a cinquante ans. "McCartney II" avait suivi dix ans plus tard, en 1980. L'ex-bassiste des Beatles a expliqué dans un communiqué qu'il n'avait à l'origine pas prévu de sortir d'album en 2020, mais que son confinement au printemps, le premier imposé au Royaume-Uni, lui avait donné l'occasion de retravailler d'anciennes chansons jamais sorties, puis l'envie d'en créer de nouvelles.

A.Z

## RUSSIE

### LA CONSOMMATION RECULE MAIS LE CHÔMAGE S'AMÉLIORE EN NOVEMBRE

La consommation des ménages russes a continué de chuter en novembre sur un an, plus profondément qu'au mois précédent alors que la pandémie a progressé, tandis que le taux de chômage a légèrement baissé, selon les chiffres officiels publiés vendredi.

Selon le rapport mensuel de conjoncture de l'institut des statistiques Rosstat, les ventes au détail ont baissé de 3,1% en novembre sur un an, plus fortement qu'en octobre (-1,4% sur un an après correction). Il s'agit du pire résultat depuis mai.

Sur un mois, en novembre par rapport à octobre, elles ont baissé de 1,2%. Selon les analystes de Capital Economics, cette baisse concerne tous les types de produits, alimentaires ou non. "La nouvelle augmentation des cas de Covid-19 et le resserrement de certaines restrictions dans les régions clés signifient que les ventes devraient encore baisser en décembre".

Le taux de chômage s'est pour sa part légèrement réduit, à 6,1% (contre 6,3% les derniers deux mois). Il était de 4,7% en mars, avant que les effets de la pandémie et du confinement ne se repercutent sur l'économie russe.

### RDC : UN RESPONSABLE ANTI-CORRUPTION EN DÉTENTION POUR CORRUPTION PRÉSUMÉE



Le responsable de la toute nouvelle agence anti-corruption de la République démocratique du Congo a été placé vendredi en détention préventive après que son organisme a été accusé d'avoir pris 30.000 dollars à la filiale congolaise d'une banque du Nigeria. Le coordonnateur de l'Agence de lutte contre la corruption (APLC), Gishlain Kikangala, "a été placé en détention préventive pour besoin de l'enquête", a indiqué sa porte-parole, Chouna Lomponda. M. Kikangala avait été convoqué au parquet vendredi après-midi, d'après une lettre du parquet.

L'APLC a été créée sur décision présidentielle en mars 2020 pour "traquer la délinquance financière" en RDC, pays où la corruption est endémique. Après quelques mois d'exercice, l'APLC se retrouve au coeur d'un scandale avec la filiale d'une banque du Nigeria, Access Bank. Dans le détail, l'APLC a ac-

cusé Access Bank de "blanchiment et financement du terrorisme", "sans autre forme de procès", en se substituant à la justice, a dénoncé mercredi l'avocat de la banque.

Le 10 décembre, des agents de l'APLC ont exigé du directeur général nigérian d'Access Bank, Arinze Osuashala, qu'il leur verse une caution de 50.000 dollars, après l'avoir mis en détention préventive, et lui avoir retiré son passeport.

"Comme il n'avait pas d'argent sur lui", des agents de l'APLC "l'ont escorté à la banque et ont pris la somme de 30.000 dollars contre décharge", affirme l'avocat, Me Cibambo Amani.

Deux agents de l'APLC sont allés avec le directeur général de la banque retirer au guichet les 30.000 dollars à 21h00, après les heures de fermeture, d'après des images de vidéo-surveillance diffusées sur les réseaux sociaux.

A.Z

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

**Le Monde**

Fondation pour l'édition et la publicité

EDITER PAR LA EURL EL HAOUAFIZE

Président directeur général  
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL  
LONGATEL

MME SEMROUNI.K

MONDE  
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAÏM

SIÈGE SOCIAL  
22 RUE SAHRAOUI EL  
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL  
023957070

COMPTE NUMERO

00500112145636147 BDL

ANIE TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIVISION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

LUTTE/COUPE DU MONDE 2020/ALGÉRIE

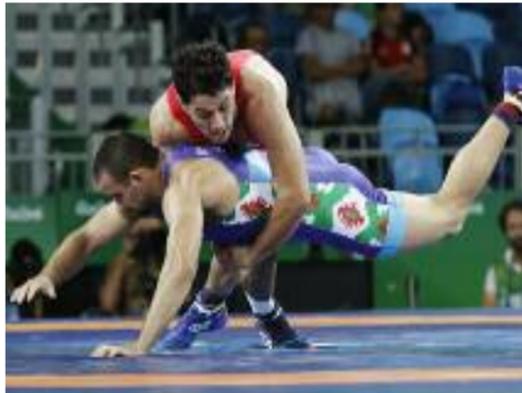
## "une excellente participation avec des performances historiques", souligne le DTN

Le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA), Idriss Haoues, a qualifié d'"historique" la participation de la sélection algérienne masculine de luttes associées (seniors) à la Coupe du monde qui a pris fin vendredi soir à Belgrade (Serbie).

"Avec la médaille de bronze remportée par Abdelkrim Fergat (55 kg) en lutte gréco-romaine, la 5e place d'Abdeldjebbar Djebbari (63 kg) et une 8e place pour Laouni Abdenour (60 kg) et Sid Azara Bachir (87 kg), je ne peux que qualifier cette participation d'historique avec des résultats jamais réalisés par la lutte algérienne.", a déclaré à l'APS Idriss Haoues, DTN de la FALA.

L'Algérie a pris part à la Coupe du monde 2020, organisée du 12 au 18 décembre à Belgrade avec une sélection composée de dix athlètes, engagés dans les deux styles (luttes gréco-romaine et libre), sous la conduite des entraîneurs Messaoud Zeghdane, Maazouz Bendjedaâ et Aoune Fayçal.

"La sélection algérienne a failli déclarer forfait suite au décès de Rabah Chebbah, président de la FALA, mais la détermination de la direction technique ainsi que celle des lutteurs était tellement grande que nous avons pris la décision de participer au rendez-vous mondial de Belgrade. Dieu merci, les athlètes ont répondu présent et ils ont honoré de fort belle manière la lutte



algérienne.", a précisé Haoues. Pour le DTN, les résultats obtenus à Belgrade "ne peuvent que permettre à la sélection algérienne de continuer le travail dans les meilleures conditions et dans la plus grande sérénité en vue des prochaines échéances dont le tournoi qualificatif aux JO de Tokyo, prévu le mois de mars dans la ville marocaine d'Al Jadida".

"Je pense qu'il reste encore du chemin à faire pour atteindre nos objectifs de qualification aux Jeux olympiques 2021 de Tokyo. Les athlètes ainsi que les staffs techniques doivent continuer sur la même lancée pour avoir le maximum de billets qualificatifs à Tokyo.", ajoute le DTN.

En lutte libre, les deux algériens engagés aux Mondiaux de Belgrade, à savoir Kherbache Abdelhak (57 kg) et Abdelghani Benatallah (61 kg), n'ont pas fait mieux que leurs coéquipiers de la gréco-romaine, en se faisant éliminer dès le premier tour.

A.A

BOXE

## Le Kazakh Golovkin conserve son titre IBF des moyens

Le Kazakh Gennady Golovkin a conservé sa ceinture IBF des poids moyens, en battant le Polonais Kamil Szeremeta par arrêt de l'arbitre après le 7e round vendredi, une 21e victoire dans la catégorie qui constitue un nouveau record.

Le Kazakh fait donc mieux que l'Américain Bernard Hopkins, qu'il avait rejoint aux tablettes il y a 14 mois, lors de son précédent combat remporté assez laborieusement aux points, aux dépens de l'Ukrainien Sergiy Derevyanchenko. C'est un tout autre boxeur, au punch retrouvé, qui a infligé une correction à

Szeremeta, envoyé quatre fois au tapis en l'espace de sept reprises, mais qui s'est à chaque fois relevé, sur le ring du Hard Rock Hotel d'Hollywood, en Floride. L'arbitre est néanmoins allé voir comment récupérer le Polonais dans son coin avant le 8e round et a jugé qu'il était trop épuisé pour pouvoir reprendre. Agé de 38 ans, Golovkin compte désormais 41 victoires dont 36 avant la limite (1 nul, 1 défaite) et attend désormais son prochain adversaire, que les fans du noble art espèrent être le Mexicain Canelo Alvarez, pour de nouvelles retrouvailles.

## Championnat d'Allemagne - 13e journée Les résultats

Résultats de la 13e journée du Championnat d'Allemagne de football:

Vendredi 18 décembre

Union Berlin - Dortmund 2 - 1  
Samedi 19 décembre (en heures GMT)

(14h30) Mayence - Werder

Brême

Mönchengladbach - Hoffenheim

Schalke 04 - Bielefeld

Augsbourg - Eintracht Francfort

RB Leipzig - Cologne

(17h30) Bayer Leverkusen - Bayern Munich

Dimanche 20 décembre (en heures GMT)

(14h30) Fribourg - Hertha Berlin

(17h00) Wolfsburg - Stuttgart

Classement: Pts J G N P bp

bc dif

1. Bayer Leverkusen 28 12 8 4

0 27 10 17

2. Bayern Munich 27 12 8 3 1

37 18 19

3. RB Leipzig 27 12 8 3 1 24 9

15

4. Dortmund 22 13 7 1 5 26 18

8

5. Union Berlin 21 13 5 6 2 27

18 9

6. Wolfsburg 21 12 5 6 1 19 13

6

7. Stuttgart 18 12 4 6 2 26 19 7

8. Mönchengladbach 18 12 4 6

2 23 20 3

9. Augsburg 16 12 4 4 4 15 17

-2

10. Eintracht Francfort 14 12 2

8 2 19 22 -3

11. Fribourg 14 12 3 5 4 16 22 -

6

12. Hertha Berlin 13 12 3 4 5

19 20 -1

13. Hoffenheim 12 12 3 3 6 19

22 -3

14. Werder Brême 11 12 2 5 5

15 21 -6

15. Cologne 10 12 2 4 6 13 21 -

8

16. Bielefeld 7 12 2 1 9 8 23 -15

17. Mayence 6 12 1 3 8 12 25 -

13

18. Schalke 04 4 12 0 4 8 8 35 -

27.

FOOTBALL / LIGUE 1 (4E JOURNÉE)

## La JSK, le MCO et le RCR signent leur premier succès

La 4e journée du championnat de Ligue 1 de football entamée jeudi, s'est poursuivie vendredi, et a vu les clubs de la JS Kabylie, du MC Oran et du RC Relizane signer leur première victoire de la saison, alors que l'ES Sétif victorieuse du NC Magra, s'installe provisoirement seule, en tête du classement.

Les Sétifiens qui ont enregistré leur 3e victoire de la saison, dont la première à domicile, appliquent rigoureusement le tarif de "2-0", enregistré à chacune de leur victoire, ce qui leur donne une bonne dose de moral, avant d'entamer la semaine prochaine leur aventure africaine.

C'est le même cas pour la JS Kabylie, l'autre représentant en Coupe de la Confédération, qui s'est permise le luxe de signer son premier succès à l'extérieur et plus précisément à Chlef aux dépens de l'ASO (2-0), grâce à Bensayah (53e) et Hamroun (68e s.pen). Ce réveil tant attendu par la galerie kabyle, est venu à point nommé, aux "Canaris" qui remontent ainsi à la 5e place, et qui donnera plus de sérénité à leur coach Youcef Bouzidi avant d'entamer la compétition africaine.

L'autre grand bénéficiaire de la journée est le promu le RC Relizane qui est allé damer le pion au CABBA (1-0) à Bordj même. Un but en or de Chadli (49e) offre aux hommes de Si Tahar Chérif Ouzzani, une 3e place méritée derrière le duo, "ESS-



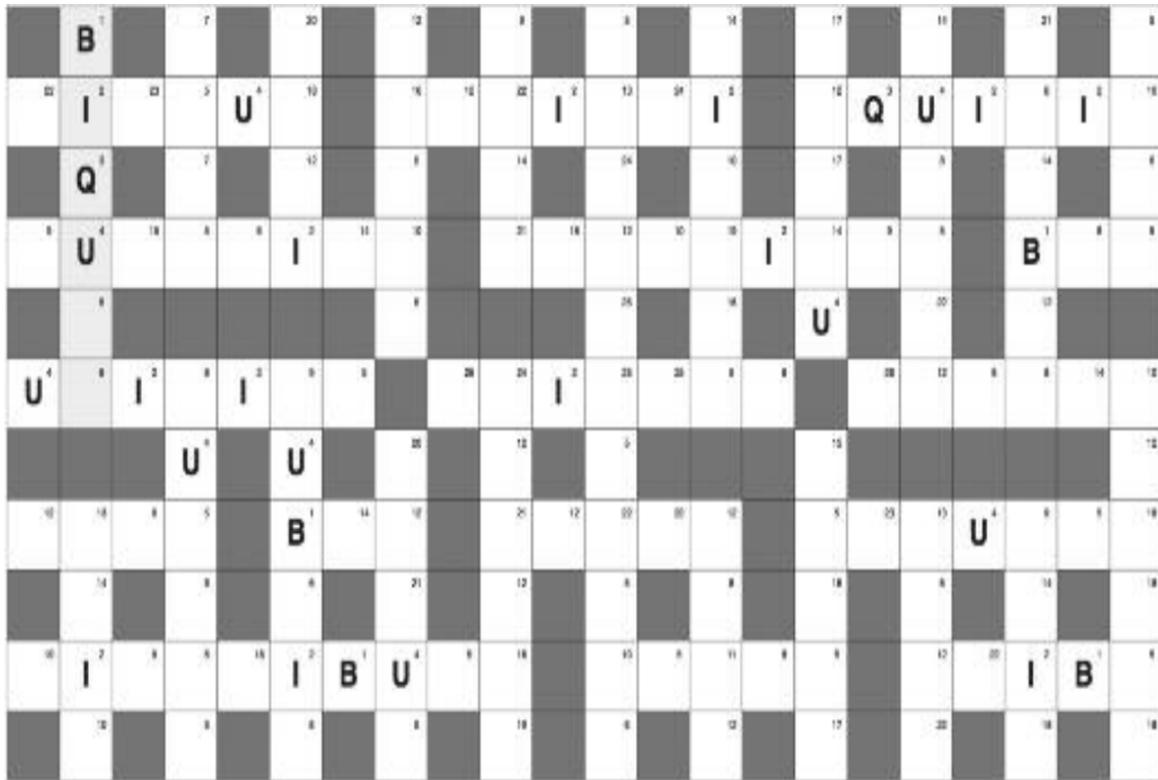
MCA". Le RCR, toujours vaincu, réussit admirablement ses déplacements dans la région des hauts-Plateaux, après le nul imposé au leader sétifien (1-1) lors de la 2e journée du championnat.

Le dernier match au programme de vendredi, le derby de l'Ouest, MC Oran-WA Tlemcen, a tenu toutes ses promesses. Le WAT qui a ouvert le score dès la 4e minute par Amiri, a tenu le coup jusqu'à la 84e minute avant de concéder le coup de grâce par Hamidi. Entre-temps, Ezzemani (17e) avait mis les, pendules à l'heure.

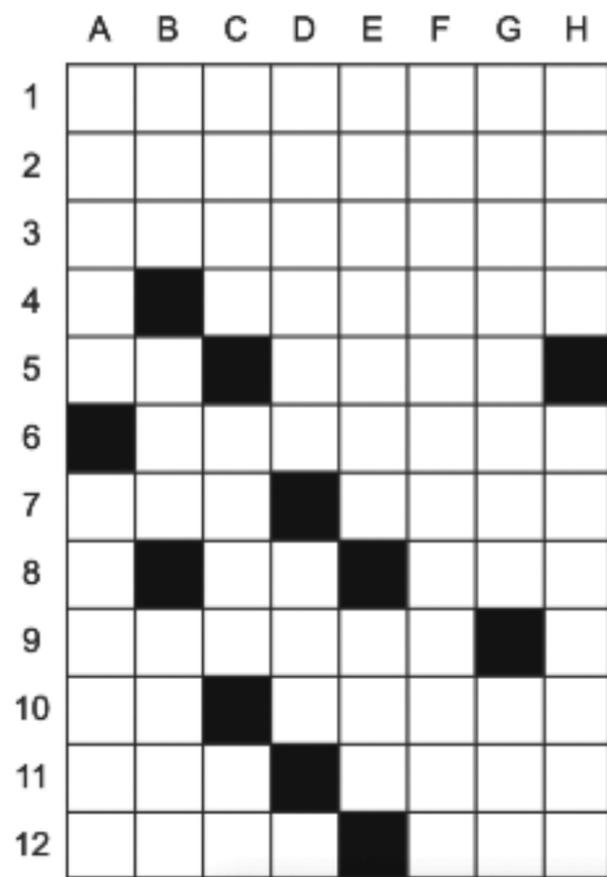
Cette victoire après 3 nuls, place les "Hamaouas" sur le podium en compagnie de leurs voisins "Rapid", en attendant le déroulement de la suite de la 4e journée ce samedi, tronquée du match, MC Alger-CS Constantine, reportée en raison de l'engagement du "Doyen" en Ligue de Champions d'Afrique.

A.Z

Mots codés



Mots croisés



HORIZONTALEMENT :

1. Il se nourrit aux dépens d'autrui. 2. Repeupler avec des frais. 3. Grande pâleur. 4. Théologiens musulmans. 5. Ponctue un caprice. Sa capitale est Téhéran. 6. Tempérée. 7. Oiseau très coloré. Langage informatique. 8. Note pour l'unisson. Arrivée à la maternité. 9. La loi du silence. 10. Soleil pharaonique. Petit de la biquette. 11. Et toute une suite. Groupe fermé. 12. Cinéma de minuit. Entre l'est et le sud.

VERTICALEMENT :

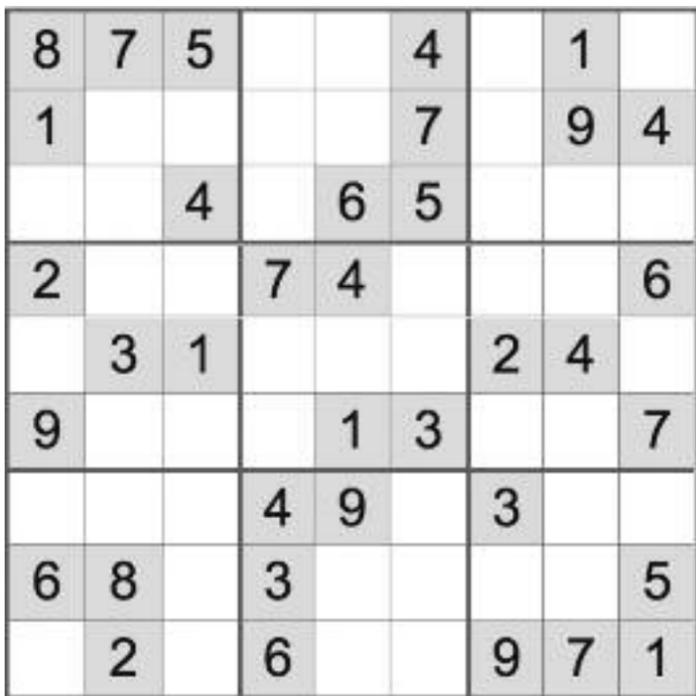
A. Appareil de levage. Aimer vraiment beaucoup. B. Il fut baba, et les 40 voleurs aussi. Rivière ou massif suisse. Qui manque d'éclat. C. Aperçu une nouvelle fois. Qui a besoin d'être nettoyé. Une vie en raccourci. D. Rendus méprisables. Instrument à flèches. E. Relatif aux astres. Se répond à lui-même. F. Dont on n'a pas idée. G. Littéralement paralysé. Qui ne monte pas bien haut. H. Références en géologie. Prend de la graine.

Mots mélangés

CHENET DECA  
DONJON ESPAR  
ESSAIM ETEINTE  
ETERNEL FOUDROYER  
GAGA GARE GASTRITE  
HONORER INSERE  
LODEN MAIZENA  
MANCHETTE MATE  
MENU  
MOEURS MONOTONE  
ORGANE PAIR  
PENURIE PLAQUETTE  
RIZICOLE SPOT SUIE  
SUJET THEATRAL  
THESE TONNEAU  
TOUE VISSER VOGUE  
YEMENITE ZINGARO

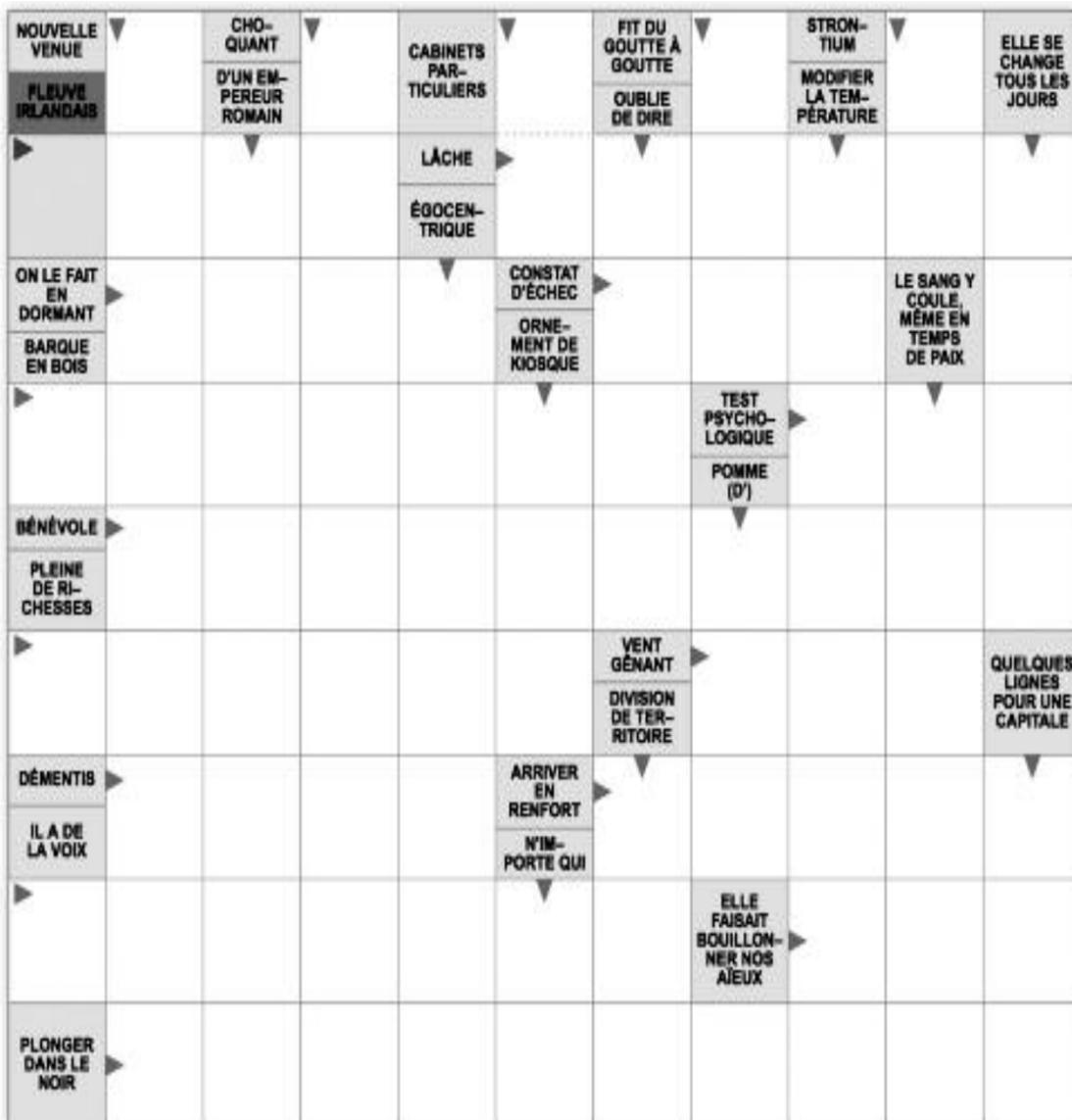


Sudoku



Solution sudoku

Mots fléchés



# Le Monde de l'Administration

Quotidien National d'Information • [www.lemondeadm.com](http://www.lemondeadm.com)



## Tous les jours dans les kiosques

### CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

# PUBLICITÉS

pour plus de détails contactez nous au:



**023 95 73 73 / 0553 45 62 56**

Ou par Email au: [monde.adm@gmail.com](mailto:monde.adm@gmail.com)

## LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

**GB:**

## Une nouvelle souche de coronavirus se propage plus rapidement (autorités sanitaires)

Une nouvelle variante du nouveau coronavirus détectée au Royaume-Uni peut se propager plus rapidement, ont indiqué samedi les autorités sanitaires britanniques, soulignant qu'elles essaient encore de déterminer si celle-ci était aussi plus mortelle. Cette annonce intervient avant une conférence de presse du Premier ministre Boris Johnson, prévue à 16h00 GMT, qui pourrait annoncer l'instauration de nouvelles restrictions face à une nouvelle envolée des cas, notamment à Londres et dans le sud-est de l'Angleterre. Les déplacements pourraient être limités dans ces zones, selon les médias britanniques, alors qu'une nouvelle variante du virus a été identifiée dans le sud-est. "Le groupe consultatif sur les menaces nouvelles et émergentes des virus respiratoires (NERVTAG) considère maintenant que cette nouvelle souche peut se propager plus rapidement", a déclaré le médecin-chef de l'Angleterre, Chris Whitty, dans un communiqué. "Rien n'indique pour le moment que cette nouvelle souche cause un taux de mortalité plus élevé ou qu'elle affecte les

vaccins et les traitements, mais des travaux urgentes sont en cours pour confirmer cela", a-t-il poursuivi. Le Royaume-Uni a informé l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de la propagation plus rapide de cette variante, a-t-il ajouté. De précédentes mutations du SARS-CoV-2 ont déjà été observées et signalées dans le monde. Au total, quelque 38 millions de personnes en Angleterre, soit 68% de la population, vivent déjà en zone d'alerte "très élevée", le niveau le plus strict des restrictions qui implique la fermeture des pubs, restaurants et musées, ainsi que l'interdiction pour les ménages de se mélanger sauf exceptions. Mercredi, Boris Johnson avait appelé à la prudence et à opter pour de "petites" fêtes de Noël. Il avait toutefois refusé vendredi d'exclure un troisième confinement pour l'Angleterre, alors que le Pays de Galles et l'Irlande du Nord ont décidé de se reconfiner après Noël. Le Royaume-Uni, pays d'Europe le plus durement touché avec l'Italie, avec plus de 66.500 morts, a lancé le 8 décembre une campagne de vaccination massive.

## DÉFENSE NATIONALE

### Les honneurs militaires aux chouchada du crash de leur hélicoptère

La cérémonie de levée des corps des défunts chouchada du devoir national le Lieutenant-colonel Kharoussa Nouredine, le Lieutenant-colonel El Ouafi Mohamed Larine et le Lieutenant Bouzayda Nouredine, qui ont perdu la vie dans le crash d'un hélicoptère de recherche et de sauvetage des Forces navales, s'est tenue hier au niveau de l'Hôpital Central de l'Armée à Ain Naadja, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Au cours de cette cérémonie, les honneurs militaires ont été rendus à ces chouchada du devoir national, en présence du général de corps d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-

major de l'Armée nationale populaire (ANP) accompagné de hauts cadres de l'ANP, précise-t-on de même source. Lors de la cérémonie funèbre, "la Fatiha a été récitée sur l'âme pure des défunts chouchada, avant la lecture d'une oraison funèbre retraçant leurs parcours professionnels dans la défense de la Patrie et la sauvegarde de sa sécurité et sa stabilité ainsi que leurs efforts humanitaires dans la recherche et le sauvetage". Les dépouilles ont ensuite été acheminées par avion spécial vers les wilayas de résidence de leurs familles pour être inhumées dans leurs dernières demeures, ajoute le communiqué.

## Le ministère du Commerce insiste sur le respect des mesures préventives

Les services du ministère du Commerce poursuivent le suivi de l'état d'exécution des mesures préventives contre la propagation de la COVID-19, indique un communiqué du ministère. Dans un communiqué rendu public, le ministre a précisé « qu'une réunion de coordination a été tenue, hier, avec les cadres centraux du secteur, en présence du ministre délégué chargé

du commerce extérieur, Aïssa Bekkal, consacrée à l'examen et à l'évaluation de l'état d'exécution des mesures préventives contre la propagation du nouveau coronavirus dans le secteur du commerce». Lors de cette rencontre, le ministre délégué a examiné le bilan des activités et réalisations du secteur en 2020. Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad avait décidé, mercredi dernier, la

prorogation de la période de l'activité de certains commerces, dans les 34 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, pour une période de quinze (15) jours jusqu'à 19h00. En vertu de cette décision en vigueur depuis jeudi dernier, plusieurs commerces doivent cesser toute activité à partir de 19h00. Il s'agit des commerces de l'électroménager, des articles ménagers.

## COUVERTURE RÉSEAU AU GRAND SUD

### 170 ZONES D'EXPLOITATION RELIÉES



UNE RÉUNION DE CONCERTATION ENTRE LES SECTEURS DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, DES MINES ET DES MICRO-ENTREPRISES S'EST TENUE, HIER, AFIN DE TROUVER LES VOIES ET MOYENS D'ASSURER UNE COUVERTURE RÉSEAU (TÉLÉPHONE, INTERNET ET GPS) AU NIVEAU DE 170 ZONES D'EXPLOITATION AURIFÈRES TRADITIONNELLES SITUÉES DANS LE GRAND SUD DU PAYS, LA RENCONTRE A ÉTÉ PRÉSIDÉE PAR LE MINISTRE DE LA POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, BRAHIM BOUMZAR, LE MINISTRE DES MINES, MOHAMED ARKAB, ET LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE, CHARGÉ DES MICRO-ENTREPRISES, NASSIM DIAFAT, EN PRÉSENCE DES CADRES D'ENTREPRISES RELEVANT DES DIFFÉRENTS SECTEURS.

Dans une déclaration à l'APS, M. Boumzar a indiqué que la réunion avait pour but de présenter des solutions techniques permettant une couverture réseau optimale des périmètres d'exploitation de l'or dans les zones éloignées du Grand Sud. Il s'agit de la couverture réseau de 170 périmètres d'exploitation de l'or au profit de micro-entreprises et qui sont délimités notamment dans la wilaya d'Illizi et de Tamanrasset. "Nous avons exposé différentes solutions techniques de couverture réseau telles que celles utilisant les technologies hertzienne, radio et satellitaire (à travers le satellite de télécommunications algérien Alcomsat-1)", a-t-il dé-

taillé, ajoutant que des solutions de géolocalisation et de gestion de la flotte ont été également mises en avant à cette occasion. De son côté, le ministre des Mines a indiqué que cette opération de couverture réseau de ces zones vise à réussir l'opération de relance de l'activité aurifère minière et artisanale dans le Grand Sud ayant pour but d'augmenter la production nationale de cette richesse. "Nous sommes en phase d'achèvement de l'opération de relance de l'activité aurifère artisanale, qui a débuté il y a quelques semaines par la phase de création de micro-entreprises dédiées au domaine de l'exploitation minière artisanale", a-t-il rappelé. Il a indiqué que la coopération avec le secteur des télécommunications a pour objectif aussi de nous accompagner dans d'autres opérations d'exploitation minière. "Nous avons signé, jeudi dernier, 26 projets dans les Hauts-Plateaux et le Grand sud pour l'exploration notamment de minerais, une opération qui impliquera des chercheurs dans le domaine minier à travers 17 wilayas du pays", a-t-il fait savoir. Il est à rappeler que le département des mines avait élaboré, en collaboration avec le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, un cahier des charges qui couvre cette opération et prend en charge la pose de jalons et de bases qui permettent la création de ces micro-entreprises où les jeunes et artisans sont formés dans ce domaine. Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises a relevé, pour sa part, que la couverture réseau de ces périmètres aurifères a pour but "la sécurisation des jeunes entrepreneurs à travers le déploiement de la téléphonie mobile, de l'internet et la géolocalisation ainsi que la lutte contre l'exploitation anarchique de cette richesse minière". Il existe des activités illicites sur ce minerai, engendrant la dévastation des ressources et un préjudice à l'environnement, a-t-il ajouté, expliquant que l'opération a pour objectif d'encourager les jeunes à investir dans ce créneau dans un cadre réglementaire, organisé et transparent".

## LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS

### LE MINISTÈRE DU COMMERCE INSISTE SUR LE RESPECT DES MESURES PRÉVENTIVES



Les services du ministère du Commerce poursuivent le suivi de l'état d'exécution des mesures préventives contre la propagation de la COVID-19, indique un communiqué du ministère. Dans un communiqué rendu public, le ministre a précisé « qu'une réunion de coordination a été tenue, hier, avec les cadres centraux du secteur, en présence du ministre délégué chargé du commerce extérieur, Aïssa Bekkal, consacrée à l'examen et à l'évaluation de l'état d'exécution des mesures préventives contre la propagation du nouveau coronavirus dans le secteur du commerce». Lors de cette rencontre, le ministre délégué a examiné le bilan des activités et réalisations du secteur en 2020. Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad avait décidé, mercredi dernier, la prorogation de la période de l'activité de certains commerces, dans les 34 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, pour une période de quinze (15) jours jusqu'à 19h00. En vertu de cette décision en vigueur depuis jeudi dernier, plusieurs commerces doivent cesser toute activité à partir de 19h00. Il s'agit des commerces de l'électroménager, des articles ménagers et de décoration, de literies et tissus d'ameublement, d'articles de sport, de jeux et de jouets, des lieux de concentration de commerces, des salons de coiffure pour hommes et pour femmes, des pâtisseries et confiseries, des cafés, restaurations et fast-food. Il est également question de la prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food uniquement à la vente à emporter, ajoute la même source.